

Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Alsace-Moselle

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010



Rapport d'activité 2010

La CRAM Alsace-Moselle

ORGANISATION ADMINISTRATIVE 2010	2
LE MOT DE LA DIRECTION	3
LE CONSEIL	4
COMMISSIONS ET COMITÉS	6

Prévention et accompagnement des personnes en difficulté

SERVICE SOCIAL	11
ÉDUCATION SANTÉ	14

Contribution à l'adaptation de l'offre de soins aux besoins de la population et à la gestion du risque maladie

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	19
PARTICIPATION A LA PLANIFICATION SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE	20
CONTRIBUTION A LA GESTION DU RISQUE MALADIE	20

Prévention et tarification des risques professionnels

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	23
TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES	31

Calcul et paiement de revenus de remplacement

ALLOCATION DE CESSATION ANTICIPÉE D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS DE L'AMIANTE	35
RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL	35

Démarche qualité

SERVICE QUALITÉ	37
-----------------------	----

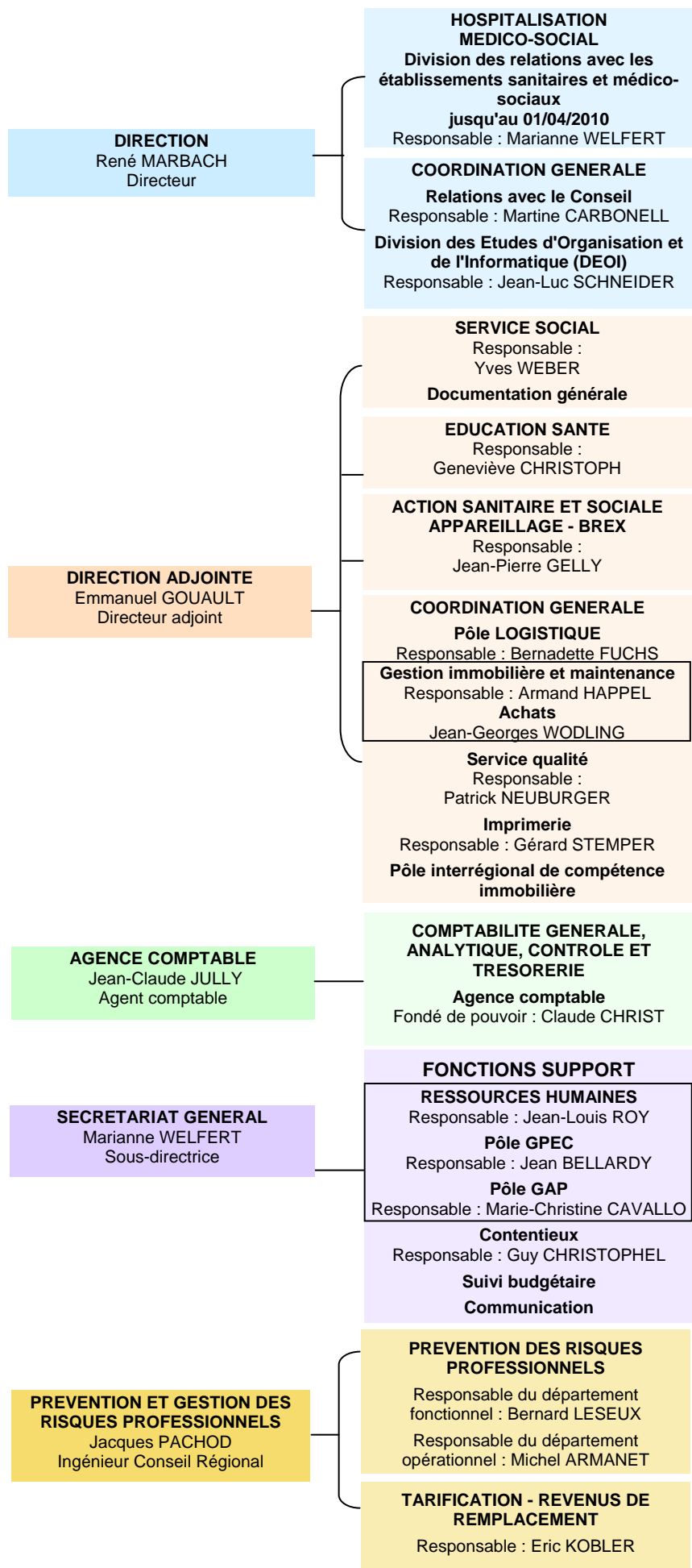
Fonctions support

AGENCE COMPTABLE	41
SUIVI BUDGÉTAIRE	42
RESSOURCES HUMAINES	43
DIVISION DES ÉTUDES D'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE	44
SERVICES GÉNÉRAUX	46
IMPRIMERIE	47
DOCUMENTATION GÉNÉRALE	48
COMMUNICATION	49
CONTENTIEUX	50
DÉVELOPPEMENT DURABLE	52
PRÉCI (Pôle inter-régional de compétence immobilière)	54
GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	55

Directeur de la publication : René MARBACH
Edité et imprimé par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Alsace-
Moselle - 2 rue Lobstein - BP 80423 - 67004 Strasbourg Cedex
ISSN 1769-8081 - Juin 2011



La CRAM
Alsace-Moselle
ORGANISATION
ADMINISTRATIVE
2010



2010, en route vers la Carsat Alsace-Moselle

L'adoption par le Parlement de la loi "Hôpital, Patients, Santé et territoires" du 24 juillet 2009 a réformé en profondeur le système de santé français en créant notamment les Agences Régionales de Santé. Ces agences ont fusionné les services publics de l'Etat chargés des affaires sanitaires et médico-sociales et des services de l'Assurance Maladie dont la DRESMES de la CRAM. Ainsi, 22 de nos collaborateurs ont été transférés aux Agences Régionales de Santé d'Alsace et de Lorraine au mois d'avril 2010.

Avec l'ordonnance du 25 février 2010, découlant de la loi HPST, les CRAM sont devenues les Carsat (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail), préfigurant d'une nouvelle organisation qui affirme l'importance de l'articulation entre préservation de la santé des salariés, maintien dans l'emploi des seniors et mieux vieillir des retraités. Les nécessaires synergies à trouver dans ces domaines d'actions sont l'un des arguments clés qui ont mené les Conseils d'Administration de la CRAM et de la CRAV à poser les premières bases d'un rapprochement dès 2009 et à concrétiser cette volonté à la fin du mois de mars 2010, par le vote des administrateurs en faveur de la fusion de ces deux organismes.

Optant pour une démarche participative initiée par la Direction commune CRAM-CRAV, les travaux autour du projet "Objectif Carsat Alsace-Moselle 2012" ont débuté concrètement en juillet 2010 par des chantiers expérimentaux et se poursuivent aujourd'hui avec 8 chantiers abordant en priorité les problématiques des fonctions support de la future Carsat, mais aussi les complémentarités à trouver dans le domaine de l'action sociale.

2010 est aussi l'année de la conclusion d'une nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion entre l'Etat et l'Assurance Maladie. Sur la période 2010-2013, trois objectifs majeurs seront poursuivis :

- **approfondir la gestion du risque** en favorisant l'accès aux droits et aux soins des populations fragilisées et en aidant les assurés à être acteurs de leur santé.
- **offrir aux assurés un service de qualité et homogène** sur tout le territoire en favorisant l'accès aux services de l'Assurance Maladie en proposant de nouvelles offres de services plus intégrées et en développant les services en ligne.
- **développer l'efficience de la branche maladie** en consolidant et en optimisant la structuration du réseau et en intégrant une politique volontariste de gestion responsable et durable basée sur le nouveau plan cadre Développement durable des organismes de Sécurité Sociale.

La CRAM a fait la preuve de son engagement sur ces trois dimensions et notamment dans le cadre de ses missions transversales avec les organismes d'Assurance Maladie de la région Alsace-Lorraine. Cette implication s'illustre notamment par la création d'équipes pluridisciplinaires CPAM-CRAM-DRSM pour l'étude d'entreprises atypiques du point de vue des indemnités journalières versées aux salariés ; ou encore l'action pour la prévention de la désinsertion professionnelle qui, au-delà des différents services de l'Assurance Maladie, implique les services de santé au travail et les organismes d'insertion. La CRAM a participé également, au niveau de l'étude des fonctions support, au diagnostic régional de mutualisation initié par la CNAMTS.

Dans ce contexte mouvant, la CRAM a obtenu en juin 2010 la confirmation du maintien de sa certification ISO 9001-2008 pour l'ensemble de ses processus lors de son deuxième audit de suivi par AFAQ AFNOR Certification ; une réussite qui tend à prouver l'efficacité du système de management de la qualité face aux évolutions rapides des missions dévolues à notre organisme. En juin 2011, un nouveau cycle de certification commence. La Direction s'engage dès à présent à maintenir ses engagements de qualité sur les processus métier maladie et risques professionnels au-delà de la date de création de la Carsat Alsace-Moselle et de réintégrer au plus vite les nouvelles fonctions support de la Carsat dans le cycle de certification après une année de transition.

Conscients de l'enjeu que représente cette nouvelle étape vers la Carsat Alsace-Moselle dans la vie professionnelle de nos équipes de travail, nous tenons à réaffirmer notre confiance et notre reconnaissance pour le travail accompli quotidiennement dans l'intérêt de nos publics et remercions M. le Président et l'ensemble des administrateurs pour leur soutien permanent.

L'équipe de Direction

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **M. Jean-Paul MULLER**

ADMINISTRATEURS TITULAIRES		COMMISSION DE RECOURS AMIABLE	COMMISSION A.T.	COMMISSION DES MARCHES	COMMISSION DE CONTROLE
COLLÈGE "SALARIÉS"					
CGT-FO	M. FREYEISEN Yves Mme FIDRY Brigitte			T	T
CFDT	M. FISCHER Bertrand M. COSSUTTI Serge	S	S T	S T	T
CFTC	Mme WITTEMER Nicole		T		
CFE - CGC	M. MATHIEU Armand		T	T	T
CGT	M. KELLER Marc Mme HILPERT Bernadette		T	S	T
MUTUALITÉ	M. MENTZER Gérard				T
UDAF (voix consultative)	M. SPRUNCK Jean-Marie				
COLLÈGE "EMPLOYEURS"					
U.P.A.	M. HAM Gérard M. MULLER Jean-Paul	S	S T	T S	T
MEDEF	M. MOESSNER Benoît M. LANTHIEZ Marc M. CARDOT Daniel M. ALFONSI Jean-Pierre		T T S T	T	T
C.G.P.M.E.	M. SIEFFERT Raymond M. LABRE Alain	T	T S		T
PERSONNES QUALIFIÉES					
	Mme le Pr SIMON Chantal M. FABIAN Antoine M. le Pr PABST Jean-Yves M. WELTZER Jean-Claude			S T	T
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (voix consultative)					
	Cadres : CFTC		M. MULLER François		
	Employés : CFDT CFTC		Melle EHRHARD M-Louise M. GLASSER Jean-Paul		

ET REPRÉSENTATION AUX DIVERSES COMMISSIONS

1^{ère} Vice-Présidente : **Mme WITTEMER Nicole**

2^e Vice-Président : **M. Armand MATHIEU**

3^e Vice-Président : **M. Gérard MENTZER**

T : Titulaire

S : Suppléant

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS		COMMISSION DE RECOURS AMIABLE	COMMISSION A.T.	COMMISSION DES MARCHES	COMMISSION DE CONTROLE
COLLÈGE "SALARIÉS"					
<i>CGT-FO</i>	Mme PAULUS-DERVOGNE Jackie M. BIRIG Didier	S	T S	S	
<i>CFDT</i>	M. MIDY André M. ESCHENBRENNER Dominique				
<i>CFTC</i>	M. CARME Philippe		S		
<i>CFE - CGC</i>	M. ANGEVELLE Alain	T	S	S	
<i>CGT</i>	Mme HOHMANN Lucette M. GOULON Michel	T	S	T	
<i>MUTUALITÉ</i>	M. KUSSWIEDER François				
<i>UDAF (voix consultative)</i>	M. TEMPE François				
COLLÈGE "EMPLOYEURS"					
<i>U.P.A.</i>	M. COMPOINT Michel M. PAULI Raymond				
<i>MEDEF</i>	M. SIMON Thierry Mme SEVER Véronique M. RULEWSKI Serge Mme GALLOIS Martine	T S	S S	S T S	
<i>C.G.P.M.E.</i>	M. ROTH Marc-Daniel M. PERRAULT Jean-Louis			S T	
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL (voix consultative)					
Cadres : <i>CFTC</i>	M. DORKEL Jean-Claude				
Employés : <i>CFDT</i> <i>CFTC</i>	M. MEISSNER Jean-Claude M. KAHL Robert				

La CRAM Alsace-Moselle

LE CONSEIL - COMMISSIONS ET COMITÉS

Composition du Conseil d'Administration

21 administrateurs avec voix délibérative :

- 8 représentants des assurés sociaux
- 8 représentants des employeurs
- 1 représentant de la mutualité

4 personnes qualifiées, qui ne sont ni électeurs, ni éligibles aux fonctions de Président et de Vice-Président

4 administrateurs avec voix consultative :

- 1 représentant des associations familiales
- 3 représentants du personnel

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CRAM ALSACE-MOSELLE

s'est réuni 5 fois en 2010 pour traiter des principaux sujets suivants :

Orientations - Contrats

- Contrats pluriannuels de gestion GAM et TA/PR : résultats 2009 (28 mai)
- Présentation de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2010-2013 (5 novembre)
- Principe de la fusion des organismes CRAM/CRAV (26 mars)



Conférence de presse du 30 mars 2010. Les présidents de la CRAV et de la CRAM annoncent le vote des administrateurs des deux organismes en faveur de la fusion.

- Fusion CRAM/CRAV (28 mai, 25 juin, 5 novembre, 10 décembre)

Conseil d'administration et commissions

- Désignation pour 2011 des membres ainsi que du secrétaire et du secrétaire adjoint de la Commission de Recours Amiable – Prorogation de la délégation de pouvoirs accordée à cette Commission (10 décembre)

Gestion financière

- Sorties d'inventaire 2009 (26 mars)
- Budget définitif 2009 de la gestion TA-PR (26 mars)

- Budget définitif 2009 de la gestion GAM (26 mars)
- Virements de crédits 2009 (26 mars)
- Dotations provisoires 2010 de la gestion GAM (26 mars)
- Dotations budgétaires initiales 2010 de la gestion TA-PR (26 mars)
- Budget exécutoire TAPR 2010 (28 mai)
- Validation des comptes de l'exercice 2009 (28 mai)
- Rapport de l'Agent Comptable (28 mai)
- Notifications budgétaires complémentaires 2010 GAM et TA-PR (5 novembre)
- Budget GAM : exécutoire 2010 et initial 2011 (10 décembre)
- Budget TA/PR : exécutoire 2010 et initial 2011 (10 décembre)
- Budget SM rectificatif 2010 et primitif 2011 (10 décembre)

Rapports d'activité

- Présentation du rapport d'activité 2009 de la CRAM Alsace-Moselle. et du Service Prévention et Gestion des Risques Professionnels (25 juin)
- Présentation du rapport d'activité 2009 de la Direction du Service Médical de la région Alsace Moselle (25 juin)

Secrétariat général – Services généraux

- Informations sur les marchés en 2009 (28 mai)
- Point sur la situation des masques H1N1 (25 juin)

Relations avec les établissements de soins publics et privés

- Institut National de Jeunes Sourds à METZ - Fixation de la participation de l'Assurance Maladie aux dépenses de fonctionnement pour 2010 (26 mars)
- Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Conclusion d'un avenant 2010 à la convention pour la prise en charge du traitement de la nutrition parentérale à domicile (26 mars)

Action sanitaire et sociale

- Appareillage : Commissions Paritaires Régionale des 18 janvier et 18 mai 2010 (25 juin)
- Consultations de dépistage anonyme et gratuit :
- Conclusion d'un accord fixant la dotation globale allouée au titre de l'exercice 2010 (25 juin)
- Financement des investissements sanitaires et médico-sociaux pour l'exercice 2010 (25 juin)
- Subvention de fonctionnement aux associations - Dotations 2010 (25 juin)
- Financement des investissements sanitaires et médico-sociaux pour l'exercice 2010 (10 décembre)

- Subventions de fonctionnements aux associations – Dotation 2010 (10 décembre)
- Bilan de conventionnement des fournisseurs d'appareillage : Commissions Paritaires 2010 (10 décembre)

Service social

- Présentation de l'enquête de satisfaction du Service Social (28 mai)

Prévention des risques professionnels

- Présentation du projet de décret relatif à la réforme de la tarification (26 mars)
- Renouvellements des CTR (26 mars)
- CAT du 9 mars 2010 (26 mars)
- CAT du 16 juin (25 juin)
- Renouvellements des membres CTR - propositions de désignation (28 mai, 25 juin)
- Règlement intérieur des CTR (25 juin)
- Désignation complémentaire de membres des CTR (5 novembre, 10 décembre)
- CAT du 4 novembre (10 décembre)
- Modification de l'appellation CAT en CRAT-MP (10 décembre)

Autres points

- Dissolution des GRSP et de Lorraine (26 mars)
- Conventions signées entre la CRAM et les ARS d'Alsace et de Lorraine (26 mars)

LA COMMISSION REGIONALE DES AT - MP

La Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CRAT-MP) est composée de 10 administrateurs. Depuis le renouvellement du Conseil d'Administration en octobre 2006, la composition de la commission est de 5 membres salariés titulaires des 5 syndicats représentatifs, 5 membres employeurs titulaires (3 membres titulaires MEDEF, 1 membre titulaire CGPME, 1 membre titulaire UPA) ainsi que leurs suppléants à nombre égal.

Cette commission a délégation pour :

- approuver le budget TA-PR,
- définir la politique régionale de prévention en fonction des orientations nationales,
- gérer le risque professionnel :
 - règles et tarification
 - barèmes de cotisations régionaux
- définir le palmarès du Concours Régional de Sécurité.

En 2010, la CRAT-MP s'est réunie 4 fois, à savoir le 9 mars, le 31 mars (Réunion Plénière : CRAT + 4 C.T.R.), le 16 juin et le 4 novembre.

LES COMITES TECHNIQUES REGIONAUX

Dans le domaine de la prévention et de la tarification des risques d'Accidents du Travail, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale est

assisté par quatre Comités Techniques Régionaux dont chacun est composé actuellement de 16 membres titulaires (8 représentants des salariés et 8 représentants des employeurs) et d'un nombre égal de suppléants.

Le mandat de la dernière désignation des membres CTR ayant été prolongé jusqu'en juin 2010, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 25 juin 2010, a procédé à la nomination de nouveaux membres avec effet du 1^{er} juillet 2010.

Par délégation donnée par le Conseil d'Administration, les Comités Techniques Régionaux statuent dans les domaines ci-après :

- attribution ou refus de minorations de taux de cotisation A.T.,
- imposition de majorations de cotisations A.T. aux entreprises pour non application des prescriptions relatives à la sécurité des travailleurs et éventuellement examen de certains recours correspondants,
- classification du risque d'entreprises et d'assurés volontaires (cas litigieux),
- examen de certains recours gracieux formulés par les employeurs et les assurés volontaires en matière de classification et tarification A.T. (cas litigieux),
- examen des demandes de dérogation aux dispositions générales de prévention.

Dans tous les autres domaines, les avis exprimés par les Comités Techniques Régionaux sont soumis à l'approbation du Conseil d'Administration.

Outre la réunion plénière (CRAT + 4 CTR) du 31 mars et la réunion d'installation des Comités Techniques Régionaux du 14 septembre, les CTR se sont réunis 3 fois en 2010.

<p>CTR 1 <i>Industries de la Métallurgie</i></p>	<p>CTR 2 <i>Industries du Bâtiment et des Travaux Publics, Transports, Eau, Gaz, Electricité, Livre, Communication</i></p>
<p>CTR 3 <i>Chimie, caoutchouc, plasturgie, bois, ameublement, papier et carton, textiles, vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu</i></p>	<p>CTR 4 <i>Industries et Commerces de l'alimentation - Commerces non alimentaires - Activités de service I et II</i></p>

Au sein de chaque Comité Technique est instituée une Commission Paritaire Permanente (CPP) qui a délégation de pouvoir en matière d'attribution de minorations ou d'imposition de cotisations supplémentaires sur la cotisation Accidents du Travail.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Seule la Commission Paritaire Permanente du CTR 2 s'est réunie aux dates suivantes : 27 avril et 29 juin.

LA COMMISSION DE RECOURS AMIABLE

Dans le cadre de ses attributions, la Commission prend position quant au bien-fondé des recours introduits par les assurés contre les décisions individuelles prises par les services administratifs de la CRAM ; de même elle statue sur les demandes de remises de dettes et d'admissions en non-valeur.

La Commission de Recours Amiable s'est réunie à 3 reprises en 2010 : 8 février, 7 juin et 4 octobre, pour examiner 23 dossiers d'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

LA COMMISSION DES MARCHÉS ET D'OUVERTURE DES PLIS

s'est réunie aux dates suivantes :

- 29 avril
- 2 juin

LES COMMISSIONS PARITAIRES REGIONALES CONVENTIONNELLES

Les Commissions Paritaires Régionales concernant l'appareillage se sont réunies aux dates suivantes :

- Optique-lunetterie : 15 novembre (installation de la Commission des Pénalités le 18 janvier)
- Fournisseurs d'aides à la vie (titre I + titre IV) : 18 janvier
- Podo-orthésistes, ocularistes, épithésistes : 28 avril
- Audioprothésistes : 18 janvier

LES REPRESENTATIONS DE LA CAISSE REGIONALE A L'EXTERIEUR

Outre leur mission au sein même du Conseil d'Administration et des Commissions de la CRAM, les administrateurs représentent la Caisse Régionale dans des comités, commissions et œuvres extérieures, siégeant au niveau local, départemental ou régional.

Le détail de ces représentations n'est pas repris dans le présent rapport. Une liste les reproduisant, mise à jour régulièrement, est diffusée à l'ensemble des administrateurs titulaires et suppléants et au personnel concerné.

Rapport d'activité 2010

SERVICE SOCIAL
ÉDUCATION SANTÉ

Prévention et
accompagnement des
personnes en difficulté

SERVICE SOCIAL

Responsable : Yves WEBER
Effectif : 141 ETP

Les faits marquants

Mise en œuvre du nouveau programme national Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

- Journée de lancement du dispositif transversal à l'Assurance maladie le 5 mai 2010. Formation des référents des CPAM, du service médical et du service social du 18 au 21 mai 2010, première journée de bilan le 10 novembre 2010.



5 mai 2010 : lancement du dispositif PDP

- Installation et mise en œuvre de la cellule régionale et des trois cellules départementales.
- Réalisation d'un intranet PDP partagé (CRAM, service médical, CPAM)
- Participation au groupe national PDP en association avec le directeur adjoint pour définir les indicateurs qualitatifs et quantitatifs à retenir et les modalités de leur mesure.

Collaborations du service social dans le cadre de la fusion des CPAM (effective au 1^{er} janvier 2010)

- Contribution importante du service social à la mise en œuvre de la politique d'action sanitaire et sociale des CPAM à travers plusieurs réunions de travail entre les deux organismes et entre les responsables d'unités d'un même département.
- Signature de la convention de partenariat avec la CPAM du Bas-Rhin en décembre 2010.

Les travaux préparatoires à la future CARSAT Alsace-Moselle

Piloté par le responsable régional du service social, le chantier Action sociale se décline en plusieurs groupes de travail qui ont commencé leurs travaux au cours du dernier trimestre 2010. Il s'agit de dessiner les contours de la future direction de l'action sociale.

Participation aux groupes nationaux

- Le groupe Ecoute client a pour mission de revoir la méthodologie de l'enquête de satisfaction et de mettre en place pour 2011 des études d'impact de l'intervention du service social dans les programmes nationaux.

- Le groupe national sur l'élaboration d'un plan de maîtrise socle pour le service social, appelé PAPED (prévention et accompagnement des personnes en difficulté) a finalisé la première phase de ses travaux. Un travail de rapprochement avec le plan maîtrise local du service social de la CRAM a été conduit dans le cadre de la démarche qualité et un auto-diagnostic réalisé.

Dans le cadre d'un plan d'actions pour l'amélioration des PMS des CARSAT (Lettre-réseau 62/2010 du 22/09/2010), un nouveau groupe de travail national travaille à l'amélioration de ce PMS PAPED.

- Participation au groupe Medi@m (intranet du réseau Assurance Maladie)

Productions dans le cadre des réunions interrégionales du Grand Nord Est (GNE)

- Organisation d'un séminaire d'une journée, à destination des assistants sociaux du GNE, sur le thème "La prévention de la désinsertion professionnelle : pour une mobilisation précoce", qui s'est déroulé dans les locaux de la CRAMIF.
- Réalisation d'un document de travail relatif aux coopérations service social /service retraite / service action sociale vieillesse, proposant des pistes d'offres de services aux (futurs) retraités, en particulier lors des moments de vulnérabilité ou de fragilité

Le report de la mise en œuvre de la GSC

Contrairement aux prévisions, la CRAM Alsace-Moselle n'a pu être site pilote pour la phase test du nouveau module Gestion suivi clientèle (GSC) dont la mise en œuvre a été fortement retardée au niveau national. Sur le plan local, des travaux préalables d'adaptation du système d'information ont dû être menés par le service informatique et se poursuivent pour permettre l'installation définitive de ce nouveau module.

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

L'activité

	2009	2010	
Nombre de personnes qui ont bénéficié d'une intervention du service social	30 623	30 539	→
En aide individuelle	25 672	25 934	↗
Nombre d'entretiens en permanence	22 634	21 506	↘
Nombre de visites à domicile	7 735	8 805	↗
Nombre d'entretiens téléphoniques	17 234	19 165	↗
En intervention collective	4 951	4 790	↘
Nombre de séances d'information collective	489	475	↘
Nombre de participants dénombrés aux informations collectives	4 692	4 480	↘
Nombre d'interventions sociales d'intérêt collectif (ISIC)	45	38	↘
Nombre de séances dans les ISIC	217	154	↘
Nombre de participants	410	310	↘

La baisse du nombre de bénéficiaires rencontrés en intervention collective en 2010 s'explique en partie par le retrait progressif du service social des actions collectives d'aide aux aidants. Seules 5 actions ont encore été conduites cette année pour clore les engagements du service à l'égard des conseils généraux de Moselle et du Bas-Rhin, sous l'égide desquels ces actions menées par divers organismes sont conduites.

D'autre part, pour détecter plus facilement des situations relevant de la prévention de la désinsertion professionnelle, certaines unités ont choisi de privilégier la rencontre individuelle plutôt que collective, des personnes au 91^{ème} jours d'arrêt de travail indemnisé.

Des résultats

L'implication dans les programmes nationaux

Indicateur R 7 : offrir un accompagnement social lors de la sortie d'hospitalisation aux personnes gravement malades

Nombre total de bénéficiaires rencontrés	2 332	Objectif CPG 60%
Nb de séjours de médecine et de chirurgie en 2008 X taux régime général (/ population INSEE) / 100 <small>431661 X 0,8142 / 100 = 3515</small>	3 515	

Indicateur S1 - Part de l'activité dans les quatre programmes nationaux au regard de l'activité globale

Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle ou collective dans les programmes	20 820	Objectif CPG 50%
Nombre total de bénéficiaires d'une intervention individuelle ou collective	30 539	

68,2%

Indicateur S2 : prévenir les risques de précarisation médico-sociale et/ou professionnelle des assurés en situation d'arrêt de travail indemnisé depuis 90 jours pour maladie ou AT/MP

Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle ou collective dans le programme 1	9 963	Objectif CPG 35%
Nombre total de signalements des assurés sociaux en arrêt de travail pour maladie ou AT/MP au 91 ^{ème} jour d'indemnisés journalières	20 226	

49,3%

Indicateur S3 : mettre en place un parcours prévention santé

Nombre d'ISIC Parcours prévention santé réalisées (avec au moins 3 séances) programme 4 bis	17	Objectif CPG 10
---	----	-----------------

Données complémentaires

Programme 2 : accompagner le passage en invalidité

Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle ou collective dans le programme 2	2 444	69%
Nombre d'attributions de pensions d'invalidité dans l'année	3 541	

Programme 4 : aide à la mutualisation

Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle ou collective dans le programme 4	4 348	44,4%
Nombre de signalements de foyers bénéficiaires d'une attestation d'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé	9 799	

PDP : prévention de la désinsertion professionnelle

Nombre de signalements du service médical	757
Nombre de bénéficiaires du domaine PDP	2 606
Nombre de bénéficiaires en accompagnement social avec un problème de maintien dans l'emploi identifié, tous domaines confondus	1 138
Nombre de bénéficiaires en accompagnement social signalés par le service médical avec un problème de maintien dans l'emploi identifié	443
Nombre de fiches Insertion professionnelle actives	1 432

L'offre de services hors programmes nationaux

La lutte contre la précarité et l'exclusion sociale

Indicateur précarité	
Nombre de bénéficiaires d'une intervention individuelle	25 934
Nombre de bénéficiaires ayant au moins un facteur de risque de précarité identifié	10 041
Pourcentage de bénéficiaires précaires rencontrés en individuel	38,7%

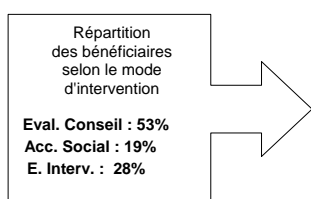
Les actions d'aide aux aidants

Nombre d'actions d'aide aux aidants	5
-------------------------------------	---

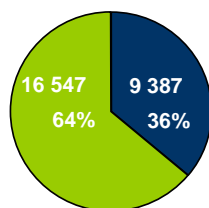
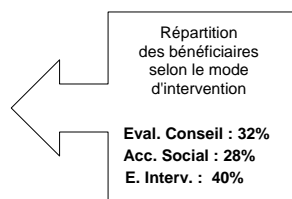
Les modes d'intervention en aide individuelle

Répartition des bénéficiaires d'une aide individuelle

Tous programmes nationaux

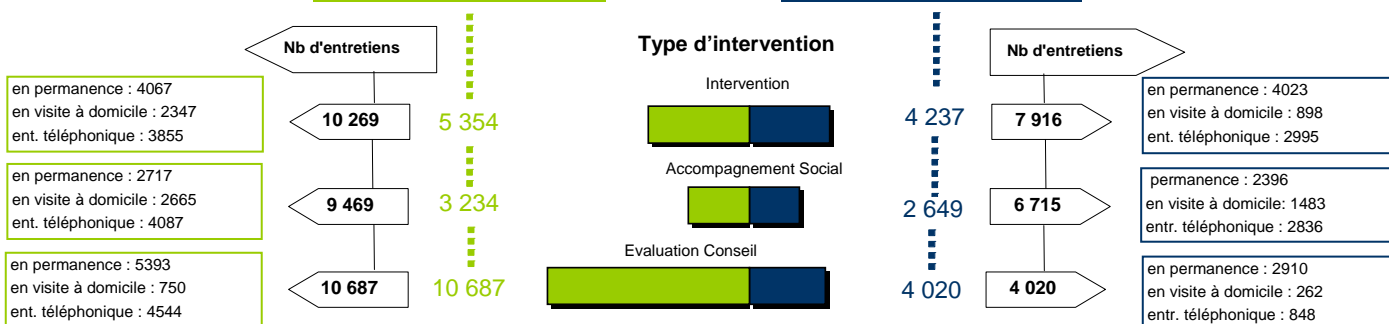


Hors programmes nationaux



19 275 interventions

10 906 interventions



L'accompagnement social implique l'engagement conjoint de l'assistant social et de l'utilisateur dans une relation d'aide contractualisée.

Perspectives

L'année 2011 est celle d'un nouveau contrat pluriannuel de gestion pour les trois ans à venir, qui donne à l'activité du service social de nouveaux objectifs. Ainsi, la Prévention de la désinsertion professionnelle devient un nouveau programme national. Dans cette perspective, 72 assistants sociaux et responsables d'unités vont se former pendant 3 jours à la prévention de la désinsertion professionnelle en 2011.

Une réflexion nationale sur le plan PAPA et la contribution du service social est menée et relayée au niveau régional à travers les groupes de travail relatifs à l'action sociale CRAV/CRAM conduits dans l'optique de la future CARSAT. Des perspectives de collaboration et d'actions conjointes et/ou complémentaires vont être proposées en 2011.

L'investissement du service social dans la démarche qualité reste un axe fort. Un travail d'intégration du PMS PAPED dans le plan de maîtrise local est conduit avec les responsables d'unités pour cibler les actions prioritaires à mener et définir les moyens de maîtrise des risques identifiés.

L'année 2011 sera peut-être enfin l'année de la mise en œuvre de la GSC.

ÉDUCATION SANTÉ

Responsable : Geneviève CHRISTOPH

Effectif : 15 personnes

Les faits marquants

- La Démarche Qualité fait désormais partie intégrante de l'organisation du Service, tant au niveau du management que de la gestion quotidienne des activités.
- La loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires » du 21 juillet 2009 réorganise tout l'environnement. Le 31 mars 2010 : disparition des GRSP – Le 1^{er} avril 2010 : création des Agences Régionales de Santé et mise en place de nouveaux modes de collaboration.
- La politique en faveur des personnes âgées : prolongation du contrat pluriannuel de gestion 2006 - 2009 avec maintien de l'indicateur en lien avec le plan de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (PAPA). Forte implication dans les politiques développées par les trois Conseils Généraux.
- Pôles régionaux de compétence en Education pour la Santé : En Lorraine, partenariat avec la CPAM de Moselle, inauguration de l'Espace Prévention de Moselle rénové le 06/10/2010 - En Alsace, Espace Régional de Documentation et plateforme ressources en Education Santé.



Inauguration de l'Espace Prévention de Moselle

- Actions de formation et/ou de soutien méthodologique aux acteurs de terrain, particulièrement en faveur des publics précaires.
- Entrée dans la démarche de fusion CRAM-CRAV.

Le service en actions

La démarche qualité

La Démarche Qualité est une des composantes organisationnelle de la vie du service. Son inscription dans le quotidien de chaque agent se traduit par l'enrichissement au fil de l'eau de l'ensemble des tableaux de bord et documents de

recueil de données. Elle permet une bonne lisibilité des différentes missions du service.

Tous les indicateurs du service sont au vert. Le suivi de l'écoute clients est en cours d'informatisation dans les espaces d'accueil ; l'ensemble des résultats confirme l'intérêt de la clientèle pour notre offre de services.

En 2010, onze plans d'actions ont été gérés, six nouveaux plans ont été ouverts, six ont été clôturés -avec mise en place de quatre procédures et d'un mode opératoire - et cinq plans sont actifs au 31 décembre 2010.

La Santé Publique en région

En Alsace, jusqu'au 31 mars 2010, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Alsace-Moselle a poursuivi ses missions en lien avec les instances du GRSP, en tant que « co-pilote » de la thématique « Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes handicapées », avec la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Elle a assuré l'organisation et l'animation des réunions du comité de pilotage, le travail de saisie dans l'outil informatique national, l'écriture des conventions de la thématique. Dix-neuf dossiers ont été analysés en 2010, 17 projets retenus pour un montant total de 153 974 € (dont 36 774 € de crédits Régime Local).

Le Service a apporté son expertise à la thématique « Nutrition et activités physiques » en participant à diverses réunions de travail et en analysant cinq dossiers. Toute l'instruction s'est faite en ligne.

Fin 2010, l'ARS Alsace a souhaité proroger la collaboration avec le service Education Santé de la CRAM qui continuera à gérer la thématique « Personnes Agées – Personnes Handicapées » pour l'exercice 2011, avec la mise en place de la contractualisation avec les structures incontournables de la région, l'appel d'offres rénové et la commande publique particulièrement orientée vers les zones blanches.

En Lorraine, jusqu'au 31 mars 2010, le service a apporté sa participation à l'ensemble des instances régionales. Il a co-organisé, avec la Caisse primaire de Moselle, l'analyse et le suivi des dossiers pour le département de la Moselle : 108 dossiers analysés en 2010, 89 dossiers retenus pour un montant total de 906 618 €, dont 54 934 € de commande. La dématérialisation du suivi des dossiers a toujours fortement impliqué le chargé de projets mosellan, particulièrement dans la qualification des dossiers.

Le service est resté positionné comme référent pour la thématique « Personnes Agées » à l'échelon régional. Courant de l'été, une rencontre a été organisée avec l'ARS de Lorraine pour une première prise de contact.

La politique en faveur des personnes âgées

Toujours inscrite dans une démarche partenariale, elle prend en compte les acteurs de chaque territoire concerné (Conseils Généraux, CLIC, Espass, Pôles gérontologiques, Maisons des Aînés, associations) dans un objectif de pérennisation des actions par les habitants. Le service est associé aux Comités de pilotage départementaux.

L'année 2010 a vu la mise en place de 18 **Ateliers Equilibre** (AE) dans le Bas-Rhin, 11 dans le Haut-Rhin et 20 en Moselle, complétés par 9 actions « **Alimentation, plaisir et convivialité** » en Moselle et 4 dans le Bas-Rhin.

Des **actions d'éducation santé** (AES) en faveur des personnes âgées de 55 ans et plus sont proposées en complément des ateliers équilibre et des ateliers « Alimentation ... ». La Moselle a bénéficié de 6 ateliers « Mon corps un capital à préserver », 5 ateliers « Sommeil et bien être » et un atelier « Image et estime de soi », le Bas-Rhin (limité au territoire de la communauté urbaine de Strasbourg) respectivement 6 ateliers « Image et estime de soi » et 7 ateliers « Sommeil... ».

Département	Population de 65 ans + *	Ateliers Equilibre	Actions d'éducation santé
Moselle	165 000	20	21
Bas-Rhin	159 000	18	17
Haut-Rhin	115 000	11	/

*Recensement 2007 – La COG préconise un atelier par tranche de 10000 personnes âgées de 65 ans et plus.

En 2010, ce sont 2000 personnes qui ont été touchées par nos actions en Alsace-Moselle ; la satisfaction globale s'établit à 9,26 sur 10.

Les pôles documentaires

Les politiques régionales de Santé Publique s'appuient sur des pôles de compétence qui sont organisés en tenant compte des réalités locales.



Ainsi, **en Lorraine**, c'est au travers de SILES (système d'information lorrain en éducation santé) que le GRSP a souhaité rendre la documentation accessible ; concrètement, pour la partie mosellane, l'Espace Prévention de Moselle est un des acteurs principaux de diffusion de documentation dans le département.

En 2010, près de 2200 personnes ont été accueillies à l'Espace Prévention de Moselle. L'enquête de satisfaction ne pointe pas de dysfonctionnement mais interroge le renouvellement des outils. Elle sera poursuivie en 2011.

En Alsace, le pôle de compétence est organisé en deux axes. D'une part, une convention CRAM AM-CRES, sous l'égide du GRSP, permet une réelle accessibilité physique aux ressources documentaires à l'**Espace Régional de Documentation Santé**. Cette convention sera revue en 2011 pour intégrer la disparition du GRSP au profit de l'ARS. D'autre part, la **plateforme ressources en Education Santé**, en coordonnant des acteurs de l'éducation santé – dont le service éducation santé de la CRAM - permet de mieux informer, former, conseiller, accompagner les acteurs de terrain.

En 2010, l'**Espace Régional de Documentation Santé** a accueilli près de 2700 clients. L'enquête de satisfaction menée tout au long de l'année confirme l'adéquation entre l'offre et la demande, avec la nécessité de suivre les évolutions technologiques pour la mise à disposition de supports pédagogiques.

La mission d'éducation s'est déclinée également au travers des « après-midi découverte d'outils », temps fort du partenariat avec le CRES et de la transmission des savoirs. 69 stagiaires, professionnels relais, ont été accueillis et ont pu se familiariser avec de nouveaux outils pédagogiques. Leur évaluation de cette prestation montre un taux de satisfaction à plus de 90 %.

La **plateforme ressources en Education Santé** poursuit son travail au plus près des besoins du terrain. Le Comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises en 2010. Le service a signé la convention d'engagement. Il a participé aux journées de formation internes portant sur un outil d'évaluation d'actions, plus exactement de catégorisation des résultats, en février 2010. A l'automne, deux journées de travail communes aux membres de la plateforme ont permis de préparer et d'organiser la 5^{ème} rencontre régionale portant sur « La promotion de la santé en Alsace : pourquoi ? comment ? ». Initialement prévue le 14 décembre, cette journée a été reportée en 2011. Une chargée de projets du service a participé à la préparation de la formation-action organisée en cours d'année 2010.

Les missions

Les chargés de projet du service sont des référents reconnus en méthodologie en éducation pour la santé qui apportent régulièrement leur soutien à des professionnels de terrain. Parallèlement, ils interviennent en formation professionnelle initiale ou continue des champs paramédical et médico-social, au bénéfice de personnes en grande précarité, en réinsertion, personnes handicapées...

Une convention a été signée entre la CRAM Alsace-Moselle et le Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville afin de permettre l'intervention d'un chargé de projets lors des séances d'éducation thérapeutique du patient en faveur des personnes souffrant d'ostéoporose.

Le service a apporté son soutien à l'organisation des 30èmes journées de l'Association pour la Promotion des Hôpitaux de Jour pour Personnes Agées, en se chargeant de l'impression de l'invitation et du programme.

Perspectives

Avec l'arrivée en fin du cycle de certification, la Démarche Qualité fait partie intégrante du quotidien du service et est utilisée comme un réel outil d'amélioration des prestations. Elle a permis la mise en lumière de la valeur ajoutée offerte par les pôles documentaires, lieux naturels de nombreuses transversalités. 2011 devrait permettre une analyse plus fine des différentes offres de service et la poursuite de l'élaboration de pistes de progression.

La démarche de fusion entre la CRAM et la CRAV est désormais une réalité. L'engagement du service dans le projet « Actions Collectives » va permettre de faire valoir la spécificité de ses missions, de développer de nouvelles complémentarités.

Rapport d'activité 2010

Contribution à l'adaptation
de l'offre de soins aux
besoins de la population
et à la gestion du risque
maladie

CONVENTIONNEMENT DES
FOURNISSEURS D'APPAREILLAGE

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Activité transférée aux ARS au 1^{er} avril 2010

RELATION AVEC LES
ETABLISSEMENTS SANITAIRES
ET MEDICO-SOCIAUX

- PARTICIPATION A LA PLANIFICATION
SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE
- CONTRACTUALISATION ET ALLOCATION DE
RESSOURCES AUX ETABLISSEMENTS DE
SANTÉ
- MAINTENANCE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION HOSPITALIERS

GESTION DU RISQUE

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Responsable : Jean-Pierre GELLY
Effectif : 4 agents

Appareillage

Fournisseurs suivis au 31/12/2010 : 933
(876 fournisseurs en 2009)

	A conv	A non conv	B*	C	D	E	TOTAL
Moselle	207	4	65	3	12	66	357
Bas-Rhin	203	1	46	1	10	87	348
Haut-Rhin	127	5	39	1	5	51	228
TOTAL	537	10	150	5	27	204	933
%	57,55	1,08	16,07	0,53	2,90	21,87	100

*y compris 16 fournisseurs non conventionnés

A : optique
B : acoustique
C : prothèses oculaires et faciales
D : chaussures orthopédiques
E : titres I et IV de la Liste des Produits et Prestations

Contrôles par circonscription de CPAM en 2010

Catégorie	Chauss. Orthop.	Opticiens	Titres I et IV	Total
Bas-Rhin	-	108	14	122
Moselle	3	142	16	161
Haut-Rhin	1	3	3	7
Total	4	253	33	290

- dont 20 contrôles gestion du risque concernant la publicité
- 3 contrôles orthoprothésistes (hors convention)

Décisions en matière de conventionnement en 2010

Nature des opérations	A	B	C	D	E	TOTAL
Conventionnements	113	18	-	5	27	163
Retraits	31	11	-	-	9	51

Les commissions paritaires régionales conventionnelles :

18 janvier 2010 : Optique
18 janvier 2010 : Audioprothésistes
18 janvier 2010 : Titres I et IV
28 avril 2010 : Podo-orthésistes, prothésistes oculaires et épithésistes
15 novembre 2010 : Optique

Action sanitaire et sociale

Prêts pour les investissements des établissements sanitaires et médico-sociaux

1 020 397 € de crédits de paiement ont permis :

- d'attribuer 3 prêts à hauteur de 704 081 € à des structures d'accueil pour personnes âgées,
- d'accorder 1 prêt de 316 316 € à une structure d'accueil pour personnes handicapées.

Soutien aux associations par les contrats d'objectifs

12 associations du secteur médico-social, à vocation régionale, ont bénéficié d'une subvention de fonctionnement pour un montant global de 163 583,60 €. 1 association a bénéficié d'une subvention dans le cadre du plan de préservation de l'autonomie des personnes âgées pour un montant total de 8 000 €. L'équipe de maintien à domicile de la Moselle a été subventionnée à hauteur de 206 213 €.

Perspectives

Les services de l'Etat ont suspendu la possibilité pour l'Assurance Maladie d'accorder des aides financières aux projets immobiliers des structures médico-sociales, et ce au moins jusqu'au 31 décembre 2013.

L'Assurance Maladie se désengagera progressivement du financement de l'équipe de maintien à domicile de la Moselle pour atteindre 57 000 € en 2013.

La création de la CARSAT en 2012 permettra le regroupement dans un service Action sociale immobilière et subventions des moyens des assurances maladie et vieillesse.

RELATION AVEC LES ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX

Responsable : Marianne WELFERT
Effectif : 24 agents

La loi Hôpital, patients, santé, territoires du 21 juillet 2009 a confié la responsabilité de la politique régionale de santé à de nouvelles structures : les Agences Régionales de Santé (ARS). A la date de création de ces structures, le 1er avril 2010, le service chargé de l'hospitalisation et du secteur médico-social de la CRAM a été transféré aux ARS d'Alsace et de Lorraine.

Jusqu'en avril 2010, date de création des ARS d'Alsace et de Lorraine, la Division des Relations avec les Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux (DRESMES) gérait les activités hospitalières et médico-sociales de la CRAM. La quasi-totalité des missions de ce service entrait dans le champ de compétences des ARS prévues par la loi et a donc été transférée.

Au titre des tâches d'intérêt commun aux CPAM de la région, la CRAM continue cependant à assurer des activités du champ sanitaire et médico-social :

- alimentation de la BREX (Base Régionale des Etablissements sous uniX - base contenant les informations tarifaires, d'autorisations d'activités de soins et d'équipements des établissements) : la CRAM assure la saisie des décisions des ARS d'Alsace et de Lorraine pour permettre le paiement des prestations par les CPAM aux établissements hospitaliers et médico-sociaux. En 2010, 26 413 modifications de la base de paiement ont été notifiées aux caisses primaires.
- tarification de deux centres de dépistage anonyme et gratuit non gérés par des établissements de santé (CDAG de Strasbourg et CIDDIST de Metz)
- fixation par avenant contractuel du budget de l'Institut National des Jeunes Sourds de Metz.

Ces travaux sont réalisés par des agents qui appartenaient à la Dresmes et qui ont été intégrés au service ASS.

CONTRIBUTIONS A LA GESTION DU RISQUE MALADIE

La gestion du risque en région a été renforcée par la mise en place d'une direction de la coordination GDR pour garantir un meilleur portage collectif de la stratégie de l'assurance maladie. Cette direction, identifiée par un pilote, le Directeur coordonnateur de la gestion du risque, s'appuie sur un comité de direction composé du Directeur régional du Service médical, du Directeur de CRAM/CARSAT, du Directeur de la CPAM chargé du projet de lutte contre la fraude.

Ces pilotes sont le Directeur de la CPAM 67 en Alsace et le Directeur Régional du Service médical du Nord-Est en Lorraine. Au sein de cette instance, la CRAM y assure le pilotage des actions en direction des entreprises qui doivent être coordonnées entre les organismes d'assurance maladie (CRAM / CPAM / DRSM).

En 2010, dans le cadre de la maîtrise médicalisée en entreprises, la CRAM a piloté en Alsace et en Lorraine un plan régional d'accompagnement des entreprises sur le thème des arrêts de travail (25 entreprises en Alsace, 5 en Moselle, ciblées sur la base d'un profil atypique en IJ maladie).



Dernière rencontre le 31 mars 2010 avant le départ des agents de la DRESMES

Rapport d'activité 2010

Prévention et tarification
des risques
professionnels

PRÉVENTION DES RISQUES
PROFESSIONNELS
TARIFICATION
DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
ET DES MALADIES
PROFESSIONNELLES

LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Responsable : Jacques PACHOD
 Responsable dép. fonctionnel : Bernard LESEUX
 Responsable dép. opérationnel : Michel ARMANET

Effectif : 76,5 agents

Les faits marquants

En 2010, la mobilisation des agents dans leur approche globale des établissements a été poursuivie sur la base des actions inscrites dans le Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG) 2009-2012, qui est une déclinaison régionale de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) signée entre la CNAMTS et l'Etat.

Actions dans le cadre des priorités nationales

Priorités nationales : actions en entreprises et nombre de sections d'établissements visitées

Thèmes	Nombre d'actions	Sections d'établissements
Prévention du risque CMR*	1 931	608
Prévention du risque TMS**	1 321	648
Prévention du risque routier	1 214	579
Prévention des RPS***	730	316
Prévention des risques des travailleurs intérimaires	604	342
Prévention des risques dans la Grande Distribution	593	272
Prévention des risques dans le BTP	5 627	2 226

* CMR : substances Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction

** TMS : Troubles Musculo-Squelettiques

*** RPS : risques psychosociaux

Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction

- Rencontre d'information et d'échanges sur le thème "De l'étiquetage au mesurage : du neuf dans la maîtrise du risque chimique" en collaboration avec les CCI d'Alsace et la CICF le 03/11/2010 à la CCI Sud Alsace Mulhouse.
- Petit déjeuner de presse sur le thème "Le risque de cancers professionnels : l'avez-vous pris en compte dans votre entreprise ?", le 24/11/2010 au Service Prévention.
- Information auprès de l'OPPBTP sur l'action nationale "Prévention des CMR".

- Information et sensibilisation au Risque Amiante des membres de la Corporation 67 des Electriciens.
- Intervention au colloque organisé par la CARSAT de Bourgogne - Franche Comté sur le "guide Solvant" élaboré en partenariat.
- Information et sensibilisation de Collectivités Territoriales et d'Exploitation de Déchetterie dans le Bas-Rhin, au sujet du traitement de l'amiante non friable.
- Mise à jour des dossiers d'information et de sensibilisation du site internet : "ACD-CMR".
- Mise à jour de l'outil d'évaluation du risque chimique "CLARICE" suite à l'évolution de l'étiquetage.
- Réalisation d'un article sur la prévention des CMR pour la revue "Entreprises et Carrières".
- Participation au séminaire national des référents administratifs et médicaux de l'Assurance Maladie dans le cadre de l'implication du Service Prévention au CRRMP.
- Rédaction d'un article traitant du rôle de la CRAM pour la "Revue du Droit Sanitaire et Social".
- Comité de pilotage Champ Coordonné "Pathologies Professionnelles".
- Groupe des Correspondants CMR.

Troubles Musculo-Squelettiques

- Participations au Comité de pilotage TMS et au groupe de travail "Capitalisation" du Champ Coordonné "TMS-MM" (Manutentions manuelles).
- Animation du groupe de travail "Reconnaissance, Réinsertion et Prévention de la Désinsertion professionnelle" du Champ Coordonné "TMS-MM".
- Elaboration du cahier des charges en vue de l'évolution du logiciel d'évaluation CAPTMS.

Risque routier

- Participation au Comité de pilotage regroupant le Ministère, la CNAMTS, la MSA, la CNRACL et le RSI et aux commissions thématiques nationales (VUL, trajet, correspondants risques routier).
- Participation aux Pôles de compétence Sécurité Routière du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle ainsi qu'aux réunions de coordination Grand Est.
- Journée d'animation sur la prévention du risque routier lié à l'utilisation du véhicule utilitaire léger le 26/03/2010 sur la piste de l'Automobile Club Prévention à la Wantzenau.
- Journée d'animation sur la prévention du risque routier "Rouler au travail ou pendant les loisirs – partageons la route !" le 28 et 29/05/2010 à l'Anneau du Rhin à Biltzheim.
- Journées d'animation risque routier "Partageons la route" le 22/09/2010 à la Halle aux Houblons à Haguenau.
- Co-animation de 3 formations "usage professionnel du VUL" selon nouveau référentiel.
- Sensibilisation des Electriciens de la corporation 67 (20 personnes).

Risques psychosociaux (RPS)

- Participation au Comité de pilotage du Champ Coordonné RPS.
- Participation aux groupes de travail INRS/CRAM, RPS 2 et INRS-ANACT.
- Expert pour l'INSERM (expertise collective sur le stress au travail des indépendants).
- Rencontre sur le thème "Risques psychosociaux au travail : une démarche structurée des outils pour prévenir" en collaboration avec les CCI d'Alsace et la CICF le 23/04/2010 au CREF à Colmar.
- Formations (2 X 2 jours) RPS (réf national) inter entreprise.
- Formation CFE/CGC.
- Intervenante dans les cycles INSA (module RPS 2 h) et DIUST (module de 4 h), en master 1 et 2 "organisation et travail" de l'UDS (modules chronobiologie de 2 h et RPS de 12 h).
- Formation ANSEC (module RPS 2 h).
- Formation des consultants du réseau ARACT (1 journée).
- Formation en interne de tous les contrôleurs de sécurité (2 X 2 jours).
- Sensibilisation RPS du club RH 68 (Ressources Humaines du Haut-Rhin).
- Sensibilisation UCANSS (avec l'INRS) au niveau national (pour les agents de direction).
- Conférencière dans le cadre des colloques RPS à Nancy (avec CRAM NE) et au CREF (avec la CCI 68 ainsi que dans celui pour les infirmières du travail (avec CPP).

Risques des travailleurs intérimaires

L'objectif vise à réduire à sinistralité des intérimaires. L'action se décline en des interventions auprès des entreprises de travail temporaire ETT et auprès des entreprises utilisatrices EU.

Risques dans la Grande Distribution

- Action de suivi d'une grande enseigne de la distribution en qualité de correspondant d'enseigne nationale.
- Poursuite de l'action "TMS mise en rayon" initiée en 2008, concernant l'achat de moyens de manutentions électriques, la mise en place de contrats de maintenance associés ou la mise en place de formations du personnel selon la recommandation R 367.
- Contrôle de "l'action TMS caisses" préconisant l'application de la recommandation R 440 avec notamment la non manipulation de produits ayant une masse supérieure à 8 kg pour le personnel des postes d'encaissement.
- 6,8 % des établissements ont été visités et près de 3 % ont fait l'objet de prescriptions.

Risques dans le BTP

- Mobilisation des agents techniques sur 4 jours pour l'action de prévention des chutes de hauteur portant sur 821 visites de chantiers.
- Dans le cadre de la mise en place de l'aide financière simplifiée du BTP, rencontre avec 3 fabricants d'échafaudages, de monte-matériaux, de remorques et d'escaliers de chantiers pour promouvoir ce type de matériel notamment sur les chantiers de maisons individuelles.
- Action avec un fabricant d'échafaudages pour la mise au point d'un dispositif permettant d'assurer la liaison monte-matériaux / échafaudage en sécurité lors de la mise en place des panneaux solaires.
- Rencontre d'information et d'échanges sur le thème "Le socle commun, des intervenants de l'action de construire et la réalité sur les chantiers. Quels bénéfices ?" en collaboration avec la FFB du Bas-Rhin le 20/11/2010 au Pôle BTP Espace européen de l'entreprise à Schiltigheim.
- En 2010, signature d'une convention de partenariat avec les CCI d'Alsace et de Moselle pour l'organisation de cinq "Matinées de la prévention". Quatre sur le thème "Quelles compétences internes pour mettre en place et conduire une politique de santé & sécurité au travail ? Pourquoi s'en préoccuper, comment s'y prendre ?" et une sur le thème "Réglementation CLP (classification, étiquetage, emballage des agents chimiques) : quelles conséquences pour les entreprises au 1er décembre 2010".
- Des organisations professionnelles du bâtiment et des travaux publics pour la mise en œuvre des engagements du socle commun et présentation des aides financières simplifiées TPE BTP.
On citera en particulier les rencontres suivantes :
 - avec la COPFI (40 personnes),
 - la FRTP (20 personnes),
 - la FFB Bas-Rhin (150 personnes),
 - la FBTP du Haut-Rhin (100 personnes),
 - la FBTP de Moselle (40 personnes),
 - avec l'OPPBTP dans 3 CFA (3 rencontres – 52 personnes).
- Le syndicat National des Aménageurs Lotisseurs (SNAL) pour sensibiliser leurs adhérents aux fondamentaux du socle commun.
- La fédération des promoteurs constructeurs Alsace-Lorraine (FPC) pour sensibiliser leurs adhérents aux fondamentaux du socle commun.
- Les chefs de projets de Bouygues Immobiliers pour les former aux fondamentaux du socle commun.

Certification qualité

- ISO 9001 : le Service a passé avec succès l'audit de suivi pour l'ensemble des processus.
- Le système documentaire Prévention intégrant 80 documents a été dématérialisé et est accessible sur l'intranet pour l'ensemble des agents du service prévention. Il a fait l'objet de plus de 1 100 consultations en 2010.

Champs coordonnés

Tutorat et santé au travail

Le champ coordonné "Tutorat et santé au travail" a retenu le secteur du BTP pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie reposant sur 2 axes :

1er axe :

Promouvoir une véritable fonction d'accueillant dans les entreprises pour organiser au mieux cette intégration.

2e axe :

Intégrer la Santé & Sécurité au Travail (S&ST) dans les référentiels pédagogiques des différents dispositifs de formation et d'insertion en apportant aux organismes de formation des accueillants et aux accueillants eux-mêmes les outils pédagogiques nécessaires.

Différentes actions s'inscrivant dans ce cadre ont été menées en 2010 :

- Formation sur la dimension accueil S&ST de tuteurs.
- Négociations avec les DIRECCTE(s) de Bretagne, d'Alsace et de Lorraine pour une inscription du projet dans les PRST de ces régions.
- Réalisation d'une étude par l'INRS sur les tuteurs.
- Finalisation d'un outil "Synergie Accueil BTP".
- Constitution de la délégation Réseau auprès du CNES&ST.
- Communication autour de ce projet auprès des partenaires sociaux (CAT-MP, plénière CRAT-CTR de la CRAM, CRPRT Alsace,.....), au sein du réseau et externes (dossier Travail et Sécurité du mois de septembre, Actuel-HSE du 13 septembre 2010).

Travailleurs migrants

Le champ coordonné de prévention "travailleurs migrants" a été transformé en groupe d'experts et se nomme dorénavant "travail transfrontalier et détachement".

Le groupe continue son action afin de garantir la diffusion d'un même message de prévention à tous les salariés, y compris les salariés en détachement en France ou à l'étranger. Il cherche à développer des relations partenariales et de proposer des accords de coopération avec les assureurs/préventeurs des risques professionnels des pays limitrophes.

Un flyer d'information en français et en anglais destiné principalement aux salariés détachés en France et à leurs employeurs a été conçu et diffusé par l'INRS sous la référence ED 6078.

Système d'information

Le champ coordonné "système d'information" a été transformé en groupe d'experts et se nomme dorénavant "GEX S.I."

Le groupe poursuit ses travaux d'amélioration des outils récents tels qu'AGAPrev ou Cassiopée et ses travaux de mise à jour d'OFFELI et de la GED.

En outre, une réflexion est menée sur la mise au point de nouveaux contrats de prévention tels que les Aides Financières Simplifiées.

STATISTIQUES REGIONALES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Les statistiques 2007-2009 de la région Alsace-Moselle sont accessibles sur notre site internet www.cram-alsace-moselle.fr (rubrique Prévention / Statistiques régionales).

Principaux chiffres 2009

	2009	Evolution / 2008
Nombre d'établissements	82 178	+ 0,14 %
Nombre de salariés	773 525	- 4,35 %
Nombre d'accidents avec arrêt	28 867	- 5,88 %
Nombre de maladies professionnelles*	3 284	+ 10,39 %

*y compris compte spécial

Parmi les 26 accidents du travail mortels à déplorer en 2009, 12 sont des malaises, 1 accident de la circulation et 4 des chutes de hauteur.

Actions au profit des entreprises

Interventions établissements fixes	5 064
Interventions sur chantier	4 872
Réunions de CHSCT/CISSCT	1 803
Enquêtes AT et MP	107
Visites pour injonctions et majorations	205
Instruction des dossiers ristournes, subventions et récompenses	223
Visites pour contrats de prévention	1 179
Total des interventions	13 453

L'ensemble des interventions concerne :

5,24 % des sections d'établissements représentant 36,76 % des salariés et 44,36 % des accidents du travail et maladies professionnelles de la région.

Pour le BTP, représentant 9,0 % des salariés et 19,0 % des accidents avec arrêt, nos interventions touchent : 14,74 % des sections d'établissements qui emploient 39,13 % des salariés et où se sont produits 47,22 % des accidents pour ce secteur d'activité.

Interventions des centres de mesures :

- 28 interventions du CIMPE
- 21 interventions du LICE dont 11 interventions concernant les CMR.

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Activité en sessions de formation

L'ensemble des formations à la sécurité

TYPE DE SESSIONS	Action directe en stag. x jour	Action indirecte en stag. x jour
Formation échafaudages	-	2 830
Formation habilitation électrique	-	7 813
Formation PRAP	-	671
Formation CACES	-	34 262
Formation tests CAUPR	-	3 334
Formation SST	-	54 201
Formation – Intervention	1 272	-
Compétence Base en Prévention	222	-
Cycle animateurs Sécurité	229	-
Couteau qui coupe	22	-
Sessions Méthodes d'Evaluation des Risques Professionnels	42	-
Sessions Prévention des Risques liés à l'Activité Physique	288	-
Sessions Prévention des TMS	110	-
Sessions conception d'une activité de travail intégrant la prévention des TMS	30	-
Sessions sécurité des chantiers de bâtiments et travaux publics	42	-
Sessions professionnalisation des IPRP	14	-
Sessions professionnalisation des IPRP Coursus	13	-
Sessions spéciales Intra pour entreprises	260	-
Sessions Chefs d'entreprises	156	-
Sessions Membre CTR	98	-
Sessions syndicales	445	1 780
Sessions Moniteurs SST	264	-
Recyclages Moniteurs SST	506	-
Session Risques Psychosociaux	42	-
Interventions diverses dont :		
- INSA CYCLE I	202	320
- INSA CYCLE II	198	382
- IUT Hygiène & Sécurité Colmar, ENSCMu, CNAM, congrès, Yutz	120	-
- INRS	48	-
- IUSTE	11	-
TOTAUX	4 634	105 593
TOTAL GENERAL	110 227	

Les incitations financières

Contrats de prévention

Années	Contrats signés	Montants en €
2007	75	2 676 048 €
2008	102	2 725 447 €
2009	92	2 783 759 €
2010	165	4 643 622 €

Moyenne par contrat : 28 143 €
Minimum : 1 674 € - Maximum : 70 000 €

Aides financières simplifiées

	Nombre	Montant
Aides financières simplifiées		
Prime à la prévention TPE TMS	1	2 000 €
Prime à la prévention Transport routier	11	92 100 €
Prime à la prévention BTP	38	312 500 €
Prime à la prévention VUL	5	52 371 €
Prime à la prévention Boulangerie	4	4 000 €
Prime à la formation d'un accueillant S&ST	5	10 500 €
Prime à la prévention Amiante	1	256 €
Montant total	65	473 727 €

Injonctions, majorations du taux de cotisation

CTN	Injonctions	Mesures Demandées	Cotisations supplémentaires
A	3	40	1
B	101	783	99
C	1	16	1
D	8	40	18
E	-	-	-
F	1	6	-
G	3	29	1
H	-	-	-
I	2	5	-
TOTAL	119	919	120
<i>Rappel 2009</i>	<i>117</i>	<i>702</i>	<i>84</i>

95 entreprises ont fait l'objet d'une majoration de taux en 2010. Le montant annuel global des cotisations supplémentaires est de 219 656 €.

Ristournes

CTN	Accidents du travail		Accidents du trajet	
	Présentées	Notifiées	Présentées	Notifiées
A	5	5	24	24
B	2	2	-	-
C	-	-	-	-
D	3	3	3	3
E	-	-	1	1
F	-	-	2	2
G	-	-	1	1
H	-	-	2	2
I	-	-	1	1
TOTAL	10	10	34	34
<i>Rappel 2009</i>	<i>11</i>	<i>11</i>	<i>34</i>	<i>34</i>

Le montant annuel global des ristournes en 2010 :

- Travail : 75 584 €
- Trajet : 1 529 919 €

Actions dans le cadre des priorités régionales

Synergie Ecole – Entreprise – Prévention

- Présentation nationale de la démarche "Synergie Ecole – Entreprise – Prévention, enjeux et perspectives" au Rectorat de Strasbourg le 27/01/2010 devant le directeur de l'enseignement.
- Séminaire des proviseurs de lycées techniques et professionnels, directeurs de CFA et chefs de travaux sur le thème "Enseigner la santé et la sécurité au travail" le 22/04/2010 à l'Architrave de Strasbourg.

Synergie Maintenance des équipements et installations

- Mise en œuvre de la démarche dans les académies d'Alsace et de Lorraine.
- Formation de professeurs instructeurs nationaux à l'IUT de Schiltigheim et en entreprise.

Synergie des métiers du métal

- Poursuite de l'action de refonte de la démarche pédagogique Synergie Métal qui s'appelle désormais "synergie des métiers du métal".
- Le dispositif inclut les métiers de la chaudronnerie, de la tuyauterie et de la maintenance et a été construit avec les organismes suivantes :
 - le CFAI d'Alsace/l'UIMM Alsace
 - le SNCT (Syndicat National de la Chaudronnerie Tuyauterie)
 - la Corporation des Métiers du Métal du Bas-Rhin et la FEMMA
- Démarrage d'une phase de test et d'expérimentation dans les lycées et le CFAI d'Alsace.

Synergie TP

- Les fiches ont été réalisées et sont en expérimentation à Cernay.

Synergie Niveau 5 CAP

- Dossier finalisé – document disponible en version papier, CD Rom et téléchargeable.

Synergie Hôtellerie-Restauration

- Lancement de l'action en Moselle avec une lettre cosignée par les organisations professionnelles, l'académie Nancy-Metz, la CRAMAM et la CARSAT du Nord-Est.
- Démarche mise en œuvre en Alsace et en Moselle.

Accompagnement des jeunes à la conduite AJC Pro

- Signature de la convention AJC Pro avec la Préfecture du Bas-Rhin :
 - Animation de 4 séances de formation d'enseignants à la conduite de 21 auto-écoles représentant 35 % des auto-écoles et touchant 40 % des élèves potentiels dans le département (information Préfecture 67).
- Signature de la convention AJC Pro avec la Préfecture de la Moselle :
 - Animation d'une réunion d'information de 12 auto-écoles avec notre partenaire ALERT 57 en octobre 2010.

- Sensibilisation lors de notre action de 2 jours "Partageons la Route" à Haguenau de plus de 150 élèves de 3 CFA du Nord du Département.

Aides financières simplifiées

Pérennisation et adaptation :

- d'un dispositif de prime à la prévention pour les petites entreprises du transport.
- d'un dispositif de prime à la prévention pour les petites entreprises du BTP.
- d'un dispositif de prime à la formation d'un accueillant Santé Sécurité au Travail.

Construction et lancement :

- d'un dispositif de prime à la prévention pour l'équipement des VUL.
- d'un dispositif de prime à la prévention TMS.
- d'un dispositif de prime à la prévention pour les petites entreprises du secteur de la boulangerie.

Actions en direction des MOA et MOE

- Organisation de rencontres avec des donneurs d'ordre, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour l'adoption des exigences du socle commun dans les pièces marché, pour une meilleure prise en compte des impératifs de conception des lieux de travail.
On citera en particulier les rencontres suivantes :
 - Conseil général du Bas-Rhin.
 - Bailleurs sociaux (Habitation Moderne, Somco...).
 - Sociétés d'économies mixtes (SEMHA, SERM, CUS...).
- Réunion réalisée en partenariat avec l'Association Française de L'Eclairage (AFE) rassemblant plus de 130 personnes dans les locaux de la CCI de Colmar, afin d'améliorer l'éclairage artificiel et naturel sur les lieux de travail.
- Suivi de 15 projets industriels avec des Maîtres d'ouvrage.

Nanomatériaux 2010

- Information dans le domaine des nanomatériaux :
 - des membres CTR,
 - dans le cadre de la formation animateurs Sécurité.
- Contribution à l'élaboration d'un outil d'identification et d'évaluation des risques et propositions de mesures de prévention des risques liés à l'exposition aux nanomatériaux.
- Participation aux :
 - Colloque organisé par l'AISS sur les risques liés à l'exposition aux nanomatériaux.
 - Travaux du groupe de travail dédié à la rédaction du guide "Prévention des risques liés aux nanomatériaux dans les laboratoires".
 - Comité de suivi INRS d'un projet de recherche national sur la prévention des risques liés aux nanoparticules.
 - Réalisation du dossier "Nanomatériaux" pour la revue "Travail et Sécurité" de l'INRS.
 - Travaux du groupe Experts "Nanotechnologie".

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Travaux à proximité de réseaux

- Le ministère du développement durable est engagé depuis 2 ans et demi avec l'ensemble des parties prenantes dans un vaste projet de réforme relative à la sécurité des travaux effectués à proximité des réseaux de toutes natures.

La CRAM Alsace-Moselle avait activement participé en 2009 aux groupes régionaux et nationaux d'élaboration des dispositions réglementaires et normatives en partenariat avec l'AFNOR et le MEEDDM (Ministère de l'Energie, de l'Environnement, du Développement Durable et de la Mer). Cependant, cette réforme comprend plusieurs volets qui font encore l'objet aujourd'hui de discussions. Ainsi, le décret et l'arrêté relatifs à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution n'ont pas été publiés en 2010 comme initialement prévu. De ce fait, la CRAM suit attentivement le projet de la réforme et est destinataire de tous les projets en étant présents à l'observatoire DR DICT région Alsace Lorraine.

Action amiante auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre

- Organisation de réunions d'information des maîtres d'ouvrage/maîtres d'œuvre sur les risques, obligations et bonnes pratiques en amont des chantiers sur matériaux amiantés, pour leur permettre d'intégrer ces risques dans les pièces de marchés.
- Réunion avec des organisations professionnelles pour sensibiliser leurs adhérents au risque amiante et sur la nécessité de demander au MOA le repérage avant travaux dans le dossier technique amiante (4 réunions regroupant 240 personnes).

Communication en direction des petites entreprises et des salariés

- Journées techniques sur le thème "De l'étiquetage au mesurage : du neuf dans la maîtrise du risque chimique", les 10/09/2010 à la Foire Européenne de Strasbourg et 08/10/2010 à la Foire Internationale de Metz.
- Le stand "Produits chimiques" : du 9 dans les pictos" présenté à la Foire Européenne de Strasbourg et la Foire Internationale de Metz avait pour objectif de sensibiliser le visiteur aux changements à venir en matière d'étiquetage des produits chimiques, lui faire découvrir les nouveaux pictogrammes de danger, l'importance des mentions d'avertissement et des autres éléments constitutifs de l'étiquette. L'informer également sur les raisons de cette réforme, le calendrier de mise en place, les obligations des entreprises, notamment en matière de re-étiquetage.
- 9 077 visiteurs ont participé au jeu-concours proposé sur le stand.

Prévention des TMS centrée sur le pouvoir de coupe du couteau

- Formation de 20 référents et suppléants à la prévention des TMS centrée sur le pouvoir de coupe du couteau (14 entreprises).

Professionnalisation des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels

- Reconduction du séminaire annuel de "Professionnalisation des IPRP" avec 9 participants pour la formation initiale et 13 stagiaires pour la formation continue.
- Création d'un site du réseau des IPRP du grand est, (www.iprp-grand-est.fr) permettant aux 66 IPRP de l'inter région inscrits, d'accéder aux documents pédagogiques. Une partie publique explique les principes de la pluridisciplinarité, donne une liste de compétences à destination des chefs d'entreprise en recherche d'un IPRP, apporte divers témoignages et donne accès à des documents pertinents.

Organisation d'un lotissement expérimental

- En partenariat avec l'ORST Alsace, lancement du projet et observation des conditions de travail et de sécurité lors de la construction de maisons individuelles sur différents lotissements.
- Diffusion du cahier des charges visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de maisons individuelles pour un lotissement expérimental.
- Présentation de la phase opérationnelle du projet à l'ensemble des partenaires (40 personnes) et nomination de l'animateur prévention.
- Elaboration du contrat de prévention permettant de financer partiellement la base-vie.

Poussières et risque chimique dans l'industrie du papier/carton

- Réalisation de campagnes de mesures de la poussière dans les secteurs à risque préalablement identifiés. Dans certains de ces secteurs, mise en évidence de pollutions importantes liées à des modes opératoires et process particuliers.
- Présentation des résultats de l'étude au niveau du réseau national.
- Poursuite de l'action.

Campagne nationale de contrôle des risques liés aux rayonnements ionisants

- Participation à la campagne nationale de contrôle sur la réglementation relative à la prévention des risques liés aux rayonnements ionisants, organisée par le ministère chargé du travail et la CNAMTS. En Alsace – Moselle, les contrôles ont porté sur les secteurs suivants :
 - Agroalimentaire : contrôle de corps étrangers sur lignes de production.
 - Récupération et recyclage des métaux.
 - Contrôle de bagages.
 - Incinération de boues et ordures ménagères.
 - Voirie et réseau : jauges de mesure.

Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

- Cellules régionales et départementales sur la PDP
 - 1 cellule régionale et 3 cellules départementales sur la PDP ont été mises en place regroupant les acteurs de l'Assurance Maladie intervenant sur le champ de la PDP.
 - Participation à la cellule régionale de coordination sur la PDP.

- Partenariat avec les SIST
 - 7 chartes sur la PDP ont été signées avec les Services Inter entreprises de Santé au Travail portant sur la participation du médecin du travail aux séances de la cellule départementale sur la PDP.
 - Ce partenariat engage les contractants à s'échanger les annuaires respectifs afin de développer la synergie et l'efficacité des travaux.
- Expérimentation du "Retour précoce du lombalgique" (Cadre Vert)
 - 16 établissements ont été informés de la démarche avec la présentation de la fiche d'élaboration et d'évaluation d'un poste d'accueil en vue du retour précoce d'un lombalgique.
 - présentations de la démarche sur le retour précoce ont été réalisées auprès des cellules départementales sur le PDP.
 - 1 information sur la démarche du retour précoce auprès des IPRP lors du stage de professionnalisation des IPRP.
- Travaux nationaux
 - Création de l'expérimentation "Retour précoce du lombalgique".
 - Participation à une réunion nationale à la CNAMTS sur le projet de déploiement de l'expérimentation.
 - Présentation et transfert de connaissance à destination du "Chargé de mission nationale Cadre Vert".

Autres interventions et actions

- Présentation de l'avis de l'ICR dans le cadre des dossiers CRRMP (26 réunions, 642 dossiers dont 355 reconnus).
- Suivi de la convention avec le Centre de Consultation des Pathologies Professionnelles.
- Participation à l'élaboration des plans régionaux santé au travail (PRST2) Alsace Lorraine.
- Intervention au Forum DIRECCTE "Santé et sécurité au travail dans le secteur des services à la personne" – novembre : 160 participants en majorité employeurs prestataires informés de la sinistralité dans leur secteur, sensibilisés au coût des AT-MP, aux principaux risques.
- Participation à différents groupes de travail nationaux (correspondant SCIAL, maintenance, risque électrique, équipement de travail).
- Participation au groupe de travail INRS/CRAM relatif à la conception, la pose et l'entretien des panneaux solaires. Finalisation du document (ED 137).
- Animation du sous-groupe de travail "Création d'un outil à l'attention des PME/TPE pour intégrer la sécurité dès la conception des lieux et des situations de travail".
- Participation au GEX Conception des lieux et des Situations de Travail (CLST) pour créer un système de certification et promouvoir la CLST auprès des Maîtres d'œuvre et Maîtres d'ouvrage.
- Participation à l'élaboration de normes dans les matériels aéroportuaires (relation entre EN 280, EN 1915 et EN 12312-8).
- Intervention réalisée durant le module de formation des infirmières de l'IUSTE sur le thème du risque chimique.
- Participation à l'action collective avec les SIST (Strasbourg et Colmar) portant sur la prévention des CMR auprès des garages en Alsace.
- Organisation d'une action collective sur la prévention des TMS auprès de l'UIMM 67.
- Participation à la réflexion sur la suite du projet TMS de l'ORST Lorraine.
- Participation au jury de l'INSA dans le cadre de l'OARA (4 étudiants récompensés).
- Réunion de sensibilisation aux risques professionnels en déchetterie et plus spécifiquement au risque lié à l'acceptation de plaques fibro-ciment (12 collectivités et exploitants de déchetterie).

Publications et médias

- Marque page pour la promotion du site www.iprp-grand-est.fr, septembre 2010.
- Marque page pour la promotion de la "Prime à la prévention Véhicules utilitaires légers".
- Garage'com, décembre 2010. Une publication non périodique cosignée par les organisations professionnelles des métiers de la réparation automobile.
- Dialog CHSCT, décembre 2010. Le point santé et sécurité au travail des CHSCT des entreprises d'Alsace et de Moselle.
- 4 éditions de la lettre électronique "la prévention en ligne".
- Elaboration du guide solvant en partenariat avec la CARSAT de Bourgogne France Comté.
- Elaboration du document de communication "Dialog'CHSCT" sur les TMS.

Ces publications sont en ligne sur le site de la CRAM. Les différentes actions du Service ont donné lieu à 129 retombées de presse (en dehors des simples citations de la CRAM).

Communications et conférences

- Formation d'un groupe de chefs d'entreprises à la réalisation de l'évaluation, des risques professionnels/Document unique suite à la demande de la FEMMA et de l'APMBTP.
- Organisation des journées techniques "du 9 dans la maîtrise du risque chimique" sur Mulhouse, Strasbourg, et Metz.
- Participation aux travaux de l'Euroinstitut, sur la prévention des travaux liés à l'amiante. Intervention au forum Franco-Allemand "Amiante – Quelles exigences pour quels travaux en Allemagne et en France ?".
- Conférence sur le thème de la prévention du risque chimique auprès des membres de l'association "Aide à domicile 57" (50 personnes).
- Réalisation d'une conférence de presse régionale sur la prévention des cancers professionnels.
- Réalisation d'un mailing auprès des Maîtres d'ouvrage sur la prévention des risques liés à l'exposition à l'amiante.
- Réseau AGEME 57, intervention sur la prévention des TMS et manutentions manuelles.
- Réalisation et animation de la journée annuelle des adhérents du Pôle de ressources ConcepTMS.
- Sensibilisation au Risque routier chez Centaure "Matinale de la Prévention" pour 14 chefs d'entreprise.
- Sensibilisation au Risque chimique avec la CCI Metz (60 personnes) et la Médecine du Travail en Moselle (120 personnes).
- Sensibilisation des artisans aux rôles, mission et aide de la CRAMAM avec nos partenaires CMA et AST 67 (62 artisans présents en 3 séances).

PREVENTION ET GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Conférence à la CCI de Mulhouse sur le nouvel étiquetage (CLP-Reach).

Concours de sécurité

- La cérémonie de remise des prix et récompenses du concours de sécurité 2010 a eu lieu le 09 décembre 2010 dans les salons du Pavillon Joséphine à Strasbourg. A cette occasion 225 diplômes et prix ont été remis, ainsi que 4 médailles INRS et 7 médailles CRAM. Les trophées régionaux de sécurité "Industrie", "Services et commerce" et "Métiers du bâtiment" ont été attribués à trois entreprises sécurité "métiers du bâtiment" a été du Haut-Rhin.

Documentation

- 1 137 recherches ont été effectuées par le centre de documentation spécialisé.
- 860 demandes de brochures et renseignements par courriels ont été traitées.
- 73 667 brochures, affiches, affichettes éditées par l'INRS ont été diffusées par les Espaces Prévention des trois départements.

Internet

- Les consultations des pages "Prévention du site internet de la CRAM" s'établissent à 1 678 495.
- Les pages les plus consultées sont : les outils d'évaluation du risque professionnel (20 793 consultations), les requêtes cotisations AT (20 489 consultations), la page d'actualité prévention (18 132 consultations), les forums TMS et risque routier (12 541 consultations) et la rubrique formation (9 276 consultations).

Perspectives

Au terme de l'année 2010, nous sommes à mi-chemin du contrat pluriannuel de gestion 2009-2012 (CPG) qui décline régionalement la convention d'objectifs et de gestion (COG) signée entre la CNAMTS et l'Etat pour cette même période.

Rappelons que ce contrat s'articule notamment autour de deux axes forts :

- le plan national d'actions coordonnées (PNAC) déployé dans toutes les régions et qui se concentre sur quatre risques prioritaires (CMR, TMS, risques routiers et risques psychosociaux) et trois secteurs d'activité à forte sinistralité (Intérim, grande distribution et BTP),
- le plan d'actions régionales (PAR), élaboré avec les partenaires sociaux (Commission des accidents du travail / CRAT-MP et comités techniques régionaux / CTR).

Les actions menées par le service sont également inscrites dans nos orientations 2007-2012 votées à l'unanimité par le Conseil d'Administration. Ces priorités nous ont amené à conduire des actions importantes dans les entreprises et auprès des organisations professionnelles.

Au niveau des faits marquants de l'année 2010, au-delà de ces priorités et des actions de terrain quotidiennes auprès des entreprises, notons les nombreuses interventions en direction des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre qui jouent un rôle déterminant dans la prévention de certains risques (amiante, chutes de hauteur, circulation...) ainsi que le renforcement de la prévention dans la grande distribution (TMS, manutentions manuelles...).

L'année a également été marquée par la création ou le déploiement d'incitations financières (contrats de prévention et aides financières simplifiées - AFS) adaptées aux PME et TPE.

Pour être plus efficace nous devons travailler en réseau : La construction du partenariat et les travaux en cours avec les SiST permettront d'apporter une meilleure lisibilité des actions de prévention menées conjointement et contribueront à un déploiement plus large vers les entreprises. Cette même finalité est inscrite dans les PRST2 d'Alsace et de Lorraine auxquels nous avons apporté notre contribution et dans lesquels nous sommes très engagés.

Citons dans ce cadre la place particulière du projet traitant de la formation et de l'accompagnement des nouveaux salariés ou futurs salariés intégrant notamment les principes de prévention dans tous les dispositifs de formation et permettant d'en vérifier les acquis. Ce travail pourra également trouver quelques prolongements dans les textes issus de la Loi retraite avec la mise en place du plan de prévention de la pénibilité. Ladite Loi aura également des conséquences au niveau de l'examen des dossiers qui seront présentés au futur Comité "pénibilité".

LA TARIFICATION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Responsable : Jacques PACHOD

Responsable dép. tarification : Eric KOBLER

Eric KOBLER

Effectif : 36 agents

Faits marquants

L'année 2010 a été marquée pour la tarification des accidents du travail et maladies professionnelles par :

- La parution du décret concernant la nouvelle tarification - daté du 05/07/2010 - qui définit les règles applicables à compter du 1^{er} janvier 2012 et l'organisation de 4 réunions d'information au cours du dernier trimestre qui ont rassemblé en moyenne 80 participants.
- Des contrôles réguliers des numéros de risques attribués aux entreprises, la révision ciblée d'établissements relevant de l'action sociale ainsi que de certaines activités du CTN D "alimentation".
- La poursuite des travaux liés à la Démarche Qualité (audit, plan d'actions, revue de processus) et le suivi des indicateurs liés au Contrat Pluriannuel de Gestion (CPG).

L'activité

Notifications de taux en début d'exercice

Nombre de notifications établies en début d'année	2008	2009	2010
- Taux collectifs			
° non écrêtés	79 942	81 519	78 575
° écrêtés à la hausse	7	9	181
° écrêtés à la baisse	10	15	2 379
- Taux mixtes*			
° non écrêtés	3 138	3 595	3 569
° écrêtés à la hausse	129	157	156
° écrêtés à la baisse	95	100	118
- Taux individuels**			
° non écrêtés	1 765	2 134	2 139
° écrêtés à la hausse	207	214	235
° écrêtés à la baisse	154	149	144
- Assurés volontaires	3 256	2 360	3 223
° écrêtés à la hausse	-	-	-
° écrêtés à la baisse	-	-	-
TOTAL	88 703	90 252	90 719

*Taux mixte : - établissements des entreprises occupant entre 50 et 199 salariés (entre 50 et 499 salariés pour les entreprises du BTP)

**Taux individuel : - établissements des entreprises de plus de 199 salariés (plus de 499 pour les entreprises du BTP).

Notifications de taux en cours d'exercice

Mouvements des comptes employeurs	2008	2009	2010
Ouvertures en cours d'années			
- comptes employeurs créés	9 870	8 476	8 625
- comptes "réactivés"	1 605	1 891	1 769
- comptes "assurance volontaire" ouverts	464	416	628
Radiations en cours d'année			
- comptes employeurs (assurance obligatoire)	2 568	2 887	2 490
- comptes "assurance volontaire"	1 181	370	308

D'autres notifications ont été établies pour les raisons suivantes :

- Minoration pour efforts de prévention :
 - 10 notifications de ristourne "travail"
 - 34 notifications de ristourne "trajet".
- Majoration pour non-respect de mesures de prévention :
 - 120 impositions de cotisation supplémentaire.
- Faute inexcusable de l'employeur
 - 14 impositions de cotisation supplémentaire

Fichier employeurs

Le fichier "employeurs" SGE-TAPR commun à la CRAV d'Alsace-Moselle permet entre autres :

- L'émission des D.A.D.S. pour le compte de la CRAV d'Alsace-Moselle
- L'émission de notifications de taux A.T. pour la CRAM Alsace-Moselle.

Exploitation des DADS	2009 (validité 2008)	2010 (validité 2009)
DADS magnétiques	80 947	83 130
DADS papier	2 313	1 386

Enquêtes de tarification

Les inspecteurs de tarification ont consacré 114 jours d'activité (contre 115 en 2009) à des enquêtes en entreprises, représentant près de 500 visites en entreprises. Ils ont également vérifié le classement de plus de 300 établissements ciblés relevant de l'action sociale.

Par ailleurs, conformément aux instructions nationales relatives notamment à la révision systématique, il a été procédé en 2010 à l'examen de 9 132 dossiers aux fins de déterminer d'éventuels changements d'activité survenus au sein des entreprises.

Traitement des déclarations AT-MP

La codification dite "technologique" de l'ensemble des accidents vise une exploitation orientée sur l'analyse des causes et circonstances des sinistres. Ces éléments concourent notamment à l'établissement des statistiques technologiques nationales et régionales.

En 2010, 68 288 déclarations de sinistres concernant des victimes résidant en Alsace-Moselle ont été réceptionnées et codifiées, soit une diminution de 0,4 % par rapport à 2009.

Registre des déclarations d'accidents du travail bénins

1 436 entreprises dont 51 nouvelles ont été autorisées à tenir ce registre, 26 entreprises ne bénéficient plus de registre en 2010. Parmi ces 1 436 entreprises, 70 détiennent un registre spécifique pour noter les accidents du travail bénins survenus aux salariés d'entreprises intervenantes et intérimaires.

	Nombre d'entreprises autorisées à tenir un registre	Salariés concernés	Nombre d'inscriptions
2007	1 417	257 391	48 472
2008	1 414	254 956	43 874
2009	1 443	273 308	38 911
2010	1 436	209 532	40 331

Contentieux

Durant l'exercice 2010, le nombre de recours gracieux concernant exclusivement les décisions prises par la CRAM Alsace-Moselle s'élève à 353 et fait ressortir une augmentation par rapport à l'exercice 2009 (295).

Au niveau du bilan, 144 recours ont été acceptés, 173 refusés, le solde concernant d'une part les cas traités à titre conservatoire et d'autre part ceux en instance d'être réglés.

Perspectives

Une importante campagne de communication a été menée autour de la nouvelle tarification mise en application et qui prendra pleinement effet en 2014. Ces diverses actions seront poursuivies en 2011 et 2012.



La nouvelle tarification - 2012
Téléchargeable sur
www.cram-alsace-moselle.fr

Rapport d'activité 2010

Calcul et paiement de
revenus de remplacement

ALLOCATION DE CESSATION
ANTICIPÉE D'ACTIVITÉ DES
TRAVAILLEURS DE L'AMIANTE

RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL

REVENUS DE REMPLACEMENT

Responsable : Jacques PACHOD
 Responsable dép. tarification : Eric KOBLER
 Effectif : 5 agents

Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante ACAATA

Pour la gestion de l'allocation amiante, l'année 2010 a été marquée par :

- La signature des avenants aux conventions de mutualisation avec les CRAM de Nancy et Dijon au cours du premier semestre 2010 formalisant l'aboutissement du projet.
- Au niveau du traitement des dossiers, des évolutions réglementaires importantes (décret relatif à la rémunération "régulière et habituelle", prise en compte des salariés d'un autre régime) et l'inscription de deux nouveaux établissements (situés à Saint Dizier) sur la liste ministérielle.
- La poursuite des travaux liés à la Démarche Qualité (audit, plan d'actions, revue de processus) et à la participation à des groupes "projet" nationaux.

Instruction des dossiers ACAATA

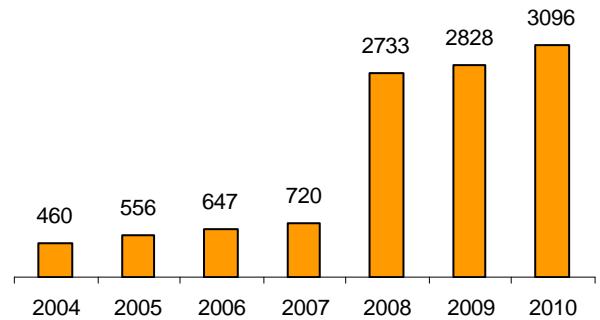
Dossiers ACAATA	2009	2010
Attributions	613	919
Rejets	146	141
Cessations (décès-retraite)	501	653
Paiements en cours au 31 décembre	2 828	3 096
Montants annuels payés en €	54 918 712	59 243 004

Répartition des dossiers gérés pour le compte des CRAM en 2010

Dossiers ACAATA	CRAM AM*	CRAM NE	CRAM BFC
Attributions	140	464	315
Rejets	30	69	42
Cessations (décès-retraite)	167	228	258
Paiements en cours au 31 décembre	685	1 294	1 117

* CRAM AM = CRAM Alsace-Moselle (Strasbourg)
 CRAM NE = CRAM Nord-Est (Nancy)
 CRAM BFC = CRAM Bourgogne Franche-Comté (Dijon)

Evolution du nombre de dossiers "allocation amiante" gérés au 31/12



Rentes Accidents du Travail

La Caisse Régionale assure toujours la gestion des rentes se rapportant à des accidents du travail survenus avant le 1^{er} janvier 1947 en Alsace et en Moselle. Sont concernées à ce jour 177 rentes pour un montant annuel de 838 048 €. Du fait de l'avancée en âge des bénéficiaires, le nombre de dossiers est en constante diminution.

Dossiers de rentes AT	Rentes au 31/12	
	2009	2010
Rentes de blessés	185	158
Rentes de survivants	18	16
Rentes accidents de déminage	4	3
TOTAL	207	177

Rapport d'activité 2010

Démarche qualité

SERVICE QUALITÉ

SERVICE QUALITÉ

Responsable : Patrick NEUBURGER
Effectif : 3 agents

Un bilan positif à l'issue d'un premier cycle de certification

La démarche qualité est un système de management basé sur la satisfaction de la clientèle et l'amélioration continue de nos organisations.

C'est une obligation inscrite dans COG pour tous les organismes du réseau maladie et risques professionnels d'obtenir une certification des démarches conforme aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008, applicable aux CRAM et CARSAT.

La CRAM Alsace-Moselle est engagée dans une démarche qualité depuis 2006. Une première certification a été obtenue en 2008. La CRAM est aujourd'hui certifiée pour l'ensemble de ses activités. Un nouveau cycle de certification va démarrer en juin 2011.

Les apports de la démarche qualité pour la CRAM ont été :

- Une meilleure perception des besoins et satisfactions de nos clients
- Un changement d'état d'esprit pour notre personnel. Chacun est en mesure de connaître sa contribution à la satisfaction finale du client.
- Le décloisonnement de l'organisme et la transversalité.
- Un pilotage renforcé à travers un vocabulaire commun, malgré des secteurs très disparates.
- Une documentation des processus de travail.
- Une amélioration de nos résultats.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'implication de tous les acteurs dans la démarche qualité.

La démarche qualité est portée par la direction et les responsables des différents secteurs de l'organisme.

Le rôle du service qualité est d'accompagner les pilotes de processus et d'évaluer les processus par l'audit qualité interne.

Une dynamique régulièrement entretenue

Pour maintenir la dynamique autour de la démarche qualité et s'améliorer en continue, le dispositif d'accompagnement des services en 2010 comprenait notamment :

- Une journée de formation de tous les pilotes de processus à certaines exigences de la norme ISO en matière notamment de processus externalisés et d'évaluation des plans d'actions.
- Une réunion de formation des nouveaux arrivants à la démarche qualité animée par le directeur adjoint et l'équipe qualité.
- Deux réunions des pilotes de processus.
- La direction a rencontré individuellement chaque pilote de processus pour dresser un bilan à l'issue de ce premier cycle de certification et préparer la suite dans la perspective notamment des travaux de fusion avec la CRAV.
- 42 revues de processus qui permettent de réaliser un bilan et d'associer les agents à la démarche qualité.
- 2 revues de direction principalement orientées vers la fusion des organismes CRAM et CRAV.

L'année 2010 a également été marquée par le départ de la Dresmes aux ARS qui a nécessité :

- une nouvelle cartographie des processus de l'organisme,
- la rédaction d'un nouveau manuel qualité,
- des adaptations dans les outils qualité.

La démarche d'amélioration continue s'est poursuivie avec :

- 14 fiches qualité émises en 2010,
- l'ouverture en 2010 de 56 nouveaux plans d'actions,

80 plans d'actions ont été fermés durant cette même période.

L'audit de suivi 2 de l'organisme certificateur AFAQ s'est déroulé du 22 au 24 juin 2010. Il a mis en évidence de nombreux nouveaux points forts dans notre organisation qui n'a fait l'objet d'aucun écart, remarque ou point sensible par rapport aux exigences de la norme ISO.

L'auditeur a proposé deux pistes de progrès qui ont été mises en œuvre début 2011.

Contribution des agents à l'évaluation des processus

Jusqu'ici, les audits qualité internes étaient déroulés par une auditrice professionnelle. Cette organisation a permis une montée en charge homogène du Système Qualité et de bien préparer les processus aux échéances de certification.

Pour rompre avec ce rituel qui s'était instauré et explorer de nouvelles pistes, la direction a décidé de constituer une équipe d'auditeurs occasionnels recrutée sur la base du volontariat.

DÉMARCHE QUALITÉ

11 auditeurs ont été formés début 2010 avec l'accompagnement technique de l'équipe qualité.

17 missions d'audit ont permis de couvrir la quasi-totalité des processus de l'organisme avec bon nombre de préconisations et de propositions qui ont permis à nos organisations de progresser.

Une expérience très positive :

- enrichissante pour les auditeurs (diversification de leurs activités, meilleure connaissance de l'organisme, enrichissement personnel)
- une plus value pour la CRAM :
 - des agents de divers horizons fortement impliqués dans la démarche
 - des relais dans les services
 - un partage des bonnes pratiques
 - une équipe enthousiaste qui insuffle une réelle dynamique
- une expérience qui sera pérennisée en 2011.



La formation des auditeurs qualité

Perspectives

La CRAM a atteint maintenant un bon niveau de maturité dans la démarche qualité avec un état d'esprit qui s'est progressivement installé dans tous les secteurs de l'organisme. La démarche est organisée et outillée pour maintenant exploiter toutes les informations recueillies dans les différents processus en vue d'améliorer nos services à notre clientèle très variée.

Un nouveau cycle de certification pour une durée de trois années va démarrer en juin 2011. Une nouvelle étape qui va à nouveau mobiliser tous les acteurs de la démarche qualité pour préparer ces échéances dans les meilleures conditions.

Cette nouvelle certification sera rapidement impactée au 01/01/2012 par la fusion de la CRAM avec la CRAV pour former la future CARSAT Alsace-Moselle.

Comment maintenir la certification ISO sur le champ obligatoire de la maladie et des risques professionnels dans la nouvelle CARSAT, sachant que les services de la CRAV ne sont pas engagés aujourd'hui dans une démarche qualité normée ISO ? Cette question liée une opération de fusion est prise en compte par l'AFAQ qui autorise le maintien du certificat sous certaines conditions. L'AFAQ propose une période de transition à l'issue de laquelle un audit de renouvellement vérifiera le respect des normes ISO dans la structure fusionnée.

La démarche qualité est donc à inscrire dans les travaux de fusion pour garantir la continuité des travaux engagés à la CRAM et maintenir à minima la certification des métiers de la maladie et des risques professionnels.

Une réflexion sera donc à mener dès 2011 pour définir la place de la démarche qualité dans la future CARSAT et préparer cette période de transition.

Rapport d'activité 2010

Fonctions support

AGENCE COMPTABLE
SUIVI BUDGÉTAIRE
RESSOURCES HUMAINES
DIVISION DES ÉTUDES
D'ORGANISATION ET DE
L'INFORMATIQUE
SERVICES GÉNÉRAUX
IMPRIMERIE
DOCUMENTATION GÉNÉRALE
COMMUNICATION
CONTENTIEUX
DÉVELOPPEMENT DURABLE
PRÉCI
(Pôle inter-régional de compétence immobilière)

AGENCE COMPTABLE

Agent comptable : Jean-Claude JULLY
 Fondé de pouvoir : Claude CHRIST
 Effectif : 16 agents (y compris Agent Comptable et agents chargés du contrôle amiante)
 13 délégataires dans les autres services

Les faits marquants

- Augmentation des dépenses de prestations amiante.
- Diminution des dépenses de gestion administrative suite au transfert d'agents de la DRESMES vers les ARS Alsace et Lorraine.
- Le service a été réorganisé par processus et les travaux préparatoires à la fusion ont débuté.

L'Agence Comptable est fortement sollicitée dans les chantiers et groupes de projet.

Une importante activité a été déployée pour mettre en place les pré-requis à la certification des comptes du régime local par un commissaire aux comptes.

Les perspectives

- Finalisation et intensification des travaux préparatoires à la fusion CRAM/CRAV.
- Arrêt de la comptabilisation des opérations de la DRSM.

L'activité

Comptabilité générale et trésorerie

Opérations pour le compte de la CRAM et de la Direction Régionale du Service Médical.

	2008	2009	2010
CRAM			
Ordres de règlement	440	614	606
Inscriptions de crédits	160	194	146
Mises à jour fiches tiers	720	544	525
Mises à jour inventaire	636	150	221
Mises à jour marchés	-	-	-
Opérations diverses	3142	3400	3427
Ordonnancements	5458	5314	5182
TOTAL CRAM	10556	10216	10107
DRSM			
Ordres de règlement	267	289	262
Inscriptions de crédits	56	53	46
Mises à jour fiches tiers	192	154	112
Mises à jour inventaire	171	128	126
Mises à jour marchés	-	-	-
Opérations diverses	510	533	513
Engagements	221	-	-
Ordonnancements	1429	1406	1207
TOTAL DRSM	2846	2563	2266
TOTAL GENERAL	13402	12779	12373

NB : L'Agence Comptable tient également la comptabilité de l'Instance de Gestion du Régime Local.

Les paiements en 2010

	CRAM	DRSM	TOTAL
Virements			
- salaires	5 416	5158	10 574
- frais de déplacement	1 946	-	1 946
- allocation amiante, les 3 CRAM	34 885	-	34 885
- rentes AT France	1 112	-	1 112
- opérations diverses	3 434	1 068	4 502
Virements internationaux			
- rentes AT	15	-	15
- allocation amiante, les 3 CRAM	232	-	232
- opérations diverses	12	3	15
Chèques	134	3	137
Prélèvements	137	96	233
TOTAL GENERAL	47323	6328	53651

Les actions de contrôle en 2010

Nombre de dossiers contrôlés a priori		
- opérations de paie		6321
- frais de déplacement		2913
- allocation amiante		8498
- propositions COPERNIC (dont 2266 DRSM)	12373	
Nombre de vérifications a posteriori		
	CRAM	DRSM
- Opérations de paie	139	34
- Frais de déplacements (dont 20 administrateurs)	80	40
- Chèques déjeuner	115	-
- Dossiers amiante	614	-
- Contrôles factures	49	32
- Prêts privés ASS en cours de remboursement	149	-
- Contrats de prévention	10	-
- Interfaces manuelles	5	-
- Rentes AT	8	-
- Inventaire physique pour 5 bureaux (siège- rue Seyboth- Serv. Soc. au siège)		-

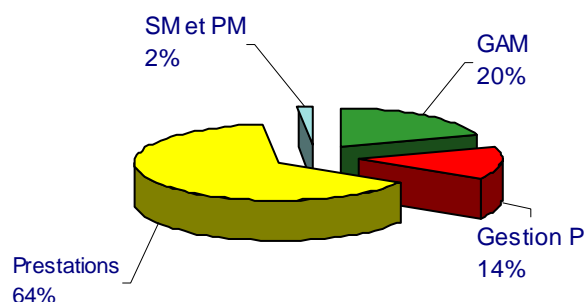
Les dépenses 2010

(Fonctionnement et Investissements)

Dépenses CRAM : **92 871 012€**
 Dépenses DRSM : **28 262 134€**
Total comptabilité CRAM + DRSM : 121 133 146€

Répartition des dépenses CRAM	Millions d'€
Gestion Administrative	18,308
Prévention (P)	13,017
Prestations amiante - Rentes AT	60,118
Action sanitaire et sociale (SM) et Education Santé (PM)	1,428

Répartition des dépenses (en %)



SUIVI BUDGÉTAIRE

Responsable :
Marianne WELFERT
Effectif : 1 agent

Les faits marquants

L'année 2010 est marquée par :

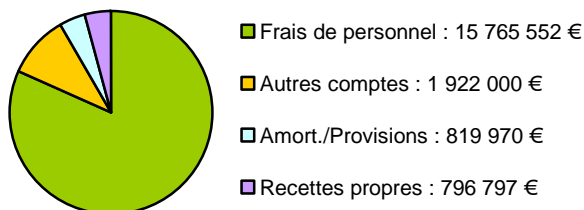
- la négociation d'une nouvelle COG
- le Diagnostic Régional de Mutualisation avec les organismes de la branche maladie
- le projet Objectif CARSAT Alsace-Moselle 2012

Processus "Elaboration et exécution budgétaire"

Exécution budgétaire 2010

Suite à la diffusion de la COG Maladie 2010-2013, seuls les objectifs 2010 et le budget annuel 2010 ont été transmis par la CNAMTS. La notification budgétaire est intervenue en fin d'année et a entraîné une limitation des dépenses sur les autres comptes de fonctionnement pendant l'exercice 2010.

La limite des dépenses autorisée en gestion GAM pour 2010 s'élève à 18 504 522 € et se répartit comme suit :



La dotation budgétaire de la GAM s'est vue diminuée suite à la mise en place des ARS, qui s'est concrétisée par le transfert de 25 postes à compter du 1^{er} avril 2010.

Les indicateurs du processus

Les taux d'exécution budgétaire 2010 de la Gestion Administrative Maladie sont les suivants :

frais de personnel	99,00 %
autres comptes	92,18 %
amortissements/provisions	97,65 %
recettes	114,33 %

L'activité de suivi budgétaire

Etudes de coûts

Cette mission consiste à réaliser des études sur certains coûts en fonction de leur importance et/ou de leur évolution.

En 2010, une analyse approfondie a été réalisée sur le thème des frais de colloques, réception, fêtes et cérémonies.

Un suivi particulier a été effectué pour toutes les dépenses communes à partager avec la CRAV, dans le cadre de la création de la CARSAT en 2012.

Diagnostic Régional de Mutualisation

La CNAMTS a souhaité poursuivre la dynamique de mutualisation initiée en 2007, en l'inscrivant dans l'axe d'efficacité et de performance de la COG 2010/2013.

Le Diagnostic Régional de Mutualisation organisé dans les régions, entre les organismes de la branche maladie, devrait permettre d'accompagner chacune d'entre elles dans la définition de son prochain plan d'action de mutualisation.

La CRAM Alsace-Moselle s'associe aux CPAM - DRSM des régions Alsace et Lorraine ainsi qu'à la CARSAT Nord-Est, en ce qui concerne les fonctions support pour compléter l'outil national, à remonter à la CNAMTS pour le 15 mars 2011.

Les réunions

Le Suivi Budgétaire a organisé 19 réunions en 2010 avec les différents collaborateurs des services ordonnateurs, afin d'assurer le suivi de l'exécution budgétaire dans le cadre des dotations accordées par la CNAMTS.

En qualité de pilote du processus de l'élaboration budgétaire, le Suivi budgétaire a participé à :

- 20 réunions diverses (revues de processus, réunions de cadres, de pilotes de processus, arrêtés des comptes, etc.)
- 10 réunions dans le cadre de la fusion CRAM/CRAV.

En tant que référent du Contrôle de Gestion pour la CRAM Alsace-Moselle, la participation à :

- 7 rencontres pour le Diagnostic Régional de Mutualisation ont eu lieu dont 4 réunions régionales avec les CPAM et 3 réunions internes à la CRAM avec le groupe de travail ;
- à la Journée Nationale du Contrôle de Gestion à la CNAMTS.

Perspectives

Poursuivre les actions en terme de :

- coordination budgétaire avec les différents collaborateurs dans le cadre de la maîtrise des dépenses et de l'amélioration des indicateurs du processus ;
- travaux de fusion CRAM/CRAV, portant réflexion sur l'organisation d'un contrôle de gestion unique regroupant le pilotage budgétaire, analytique ainsi que la performance, dans l'objectif CARSAT Alsace-Moselle 2012 ;
- finalisation des travaux concernant le Diagnostic Régional de Mutualisation.

RESSOURCES HUMAINES

Responsable : Jean-Louis ROY
 Pôle Gestion administrative du personnel :
 Christine CAVALLO
 Pôle Gestion Prévisionnelle des Emplois et des
 Compétences : Jean BELLARDY
 Effectif : 17 agents

Les faits marquants

- Mise en œuvre du protocole d'accord local sur l'emploi des seniors,
- Gestion transitoire de la paie du personnel DRESMES pour les ARS d'Alsace et de Lorraine,
- Démarrage des travaux de fusion des Ressources humaines par des études statistiques sur le personnel des deux caisses.

Les missions

Gestion administrative :

- traiter les situations de paie, absence et présence,
- assurer le suivi financier et budgétaire de la masse salariale,
- réaliser les organigrammes, les états statistiques et obligatoires.

Gestion des emplois, compétences et recrutements

- Elaborer et actualiser les référentiels emplois,
- Accompagner la réalisation des entretiens annuels,
- Organiser et conduire les opérations de recrutement.

Gestion de la formation professionnelle

- Elaborer le plan de formation,
- Organiser et suivre la réalisation des actions de formation.

Santé au travail

- Préparer les visites médicales et suivre les dossiers médicaux

Fonctions régionales

- FAF, CIF, et professionnalisation,
- Conseil de discipline

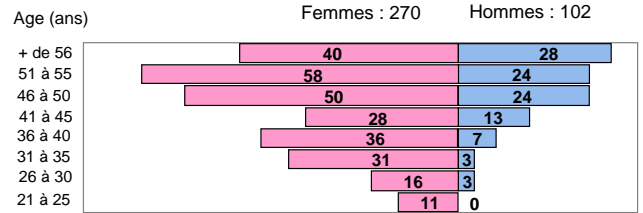
Gestion du 1% logement

Les effectifs

Evolution des effectifs

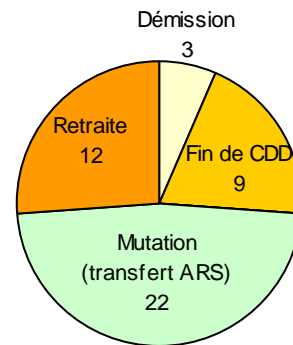
2008	2009	2010
408	401	372

Pyramide des âges

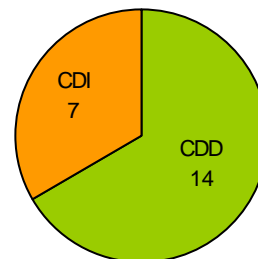


Hommes : 102 agents soit 27,42%
 Femmes : 270 agents soit 72,58 %
 Moyenne âge : 46,21 ans
 Ancienneté moyenne : 19,96 ans

46 départs en 2010 : répartition des départs par motif



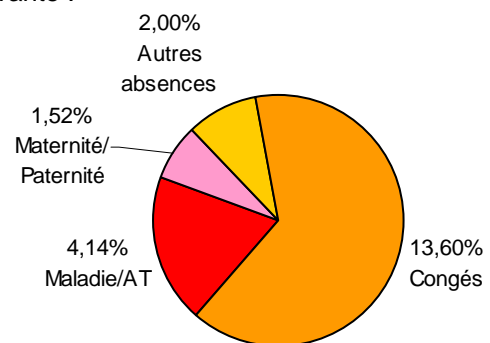
21 entrées en 2010 : répartition des entrées par type de contrat



Absentéisme

L'absentéisme en jours ouvrés pour un effectif moyen de 367 agents représente 19 632 jours par rapport à une présence théorique de 92 355 jours soit 21,26%. (21.40% en 2009)

Les causes d'absence se répartissent de la façon suivante :



FONCTIONS SUPPORT

Travail à temps réduit (tous motifs confondus)

55 agents bénéficient d'un contrat à temps réduit, soit 14.78% de l'effectif (16.96% en 2009).

Emplois et compétences

Le recrutement

671 candidatures reçues
134 entretiens de recrutement
21 recrutements

La formation

	2009	2010
Actions prévues au plan de formation	327	203
Actions réalisées	253	153
Taux d'exécution du plan de formation	78%	76%
Nombre d'heures de formation	11 018	8 204
Coût (frais pédagogiques)	211 308 €	175 264 €

Frais de déplacement

Les frais de déplacement

Opérations	2009		2010	
	Mission	Formation	Mission	Formation
Traitement et contrôle des demandes de frais de déplacement	9 799	1 728	10 879	1 275
Traitement des frais des membres de CTR, administrateurs Régime Local, Conseil de la CRAM, représentants de l'ORST Alsace	700		810	

Perspectives

- Travaux de fusion CRAM/CRAV : définir l'organisation et le fonctionnement RH, optimiser la mutualisation des activités RH avant la date de fusion,
- Mise en adéquation des travaux de certification avec les Plans de Maîtrise Socle - GPEC et GAP,
- Formations aux outils informatiques CARSAT.

DIVISION DES ÉTUDES D'ORGANISATION ET DE L'INFORMATIQUE

Responsable : Jean-Luc SCHNEIDER
Effectif : 10 agents

Les faits marquants

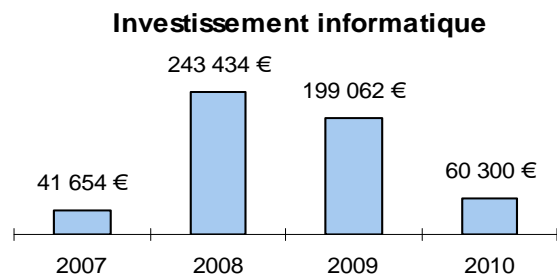
- Validation des procédures de sauvegarde via un site extérieur.
- Mise en place de la virtualisation des serveurs.
- Migration des serveurs vers Windows 2003 et 2008.
- Préparation de l'environnement des serveurs pour les applications des services sociaux.
- Installation d'un écran pour présentation couplée au système de visioconférence.

L'activité

Le départ de la DRESMES entraîne une diminution du parc et des investissements informatiques.

Evolution des investissements

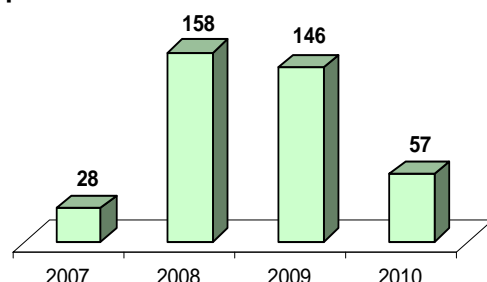
55% du budget a été consacré au renouvellement du parc informatique (postes multi-fonctions et imprimantes) et 20% pour le remplacement des serveurs pour la préparation à la migration vers Windows 2003 & 2008. En tenant compte de la très forte baisse des coûts d'acquisition du matériel informatique, celui-ci est renouvelé tous les 4 ans d'où un renouvellement au titre de l'année 2010 de plus de 50 postes de travail.



Evolution du parc informatique 2009 - 2010

- 41 serveurs (- 7 unités)
- 288 micro-ordinateurs (- 24 unités)
- 63 imprimantes (- 16 unités)
- 41 portables (+ 8 unités)

Evolution des acquisitions de micro-ordinateurs y compris serveurs



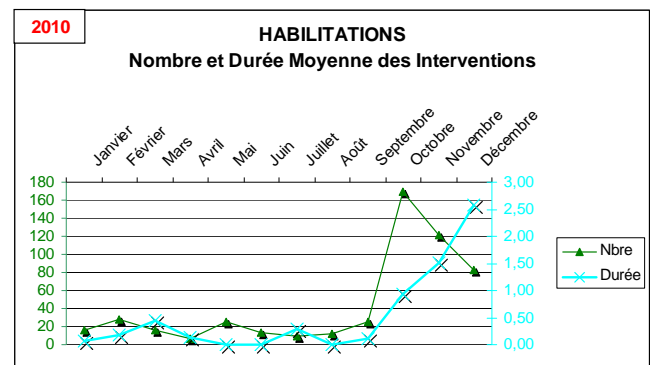
Evolution des infrastructures

- Sécurisation de l'ensemble de nos liens accédant au réseau maladie.
- Intégration à la convention nationale pour les abonnements et les consommations de téléphonie.
- Suite à l'agrandissement des locaux de la Prévention Colmar, le câblage a été refait avec création d'un local technique.
- Virtualisation de l'environnement des serveurs, ce qui a pu en diminuer le nombre.
- Après une phase de validation, poursuite du déploiement de Kits nomades permettant une connexion à notre système d'information via une connexion de type 3G.

Principales évolutions des applications

- ANAISS : mise à jour des différentes applications nationales et préparation de l'environnement serveur afin d'accueillir la nouvelle application GSC.
- L'inventaire du matériel informatique est géré automatiquement et uniformément à l'ensemble des caisses maladie (GEDIFF).
- Applications GDP (gestion du personnel) et COPERNIC (application comptable) : suivi des mises à jour applicatives sur les postes de travail et sur les serveurs du CTIGE.
- DRESMES : jusqu'au départ de la DRESMES, les évolutions des applications de gestion des établissements (BREX), de saisie des budgets médico-sociaux (PRISMES) et de l'infocentre national portant sur ces budgets (PRISMES-Ratios) ont été testées pour le compte de la CNAMTS en vue de leur diffusion et de leur mise en production.
- Des travaux ont été engagés afin de transférer ces applications vers le CNPi (Centre National de Production informatique).
- Données Sociales TAPR, AGAPREV et amiante sont soumis aux évolutions du schéma directeur informatique CNAV ayant pour objectif 2012. Le mode de paiement SEPA est imposé pour la gestion amiante dans nos 3 régions. Diverses procédures de service et de sécurité (transfert de données, « back-up », service desk) avec les CNPi sont affinées par domaine d'activité.
- La mise en place de la démarche qualité au sein de notre organisme a été l'occasion de faire évoluer ou de développer un certain nombre d'applications dites locales afin d'automatiser la mise à jour d'indicateurs (sous l'environnement Web, application de gestion des travaux).
- Poursuite et amélioration de la mise en œuvre de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information. Refonte en cours de l'application Démarche Qualité.

- Mise en œuvre d'un plan de continuité d'activité dans le cadre de la gestion de Secur Access.
- Dans le cadre du projet Objectif CARSAT Alsace-Moselle 2012, des travaux préparatoires sont engagés, notamment au niveau de la mise en œuvre d'un réseau commun.
- Un de nos indicateurs au titre de la démarche qualité consiste à mesurer le délai de mise en application de la demande d'une création ou d'une modification des droits d'accès à notre système d'information. Durant la période 2010, nous avons traité près de 528 demandes (soit +176% par rapport à 2009) avec une durée moyenne d'intervention d'environ une ½ journée. La mise en place d'une nouvelle application a permis de revoir le circuit de la gestion des habilitations (signature électronique et suppression du circuit papier).



SERVICES GÉNÉRAUX

Responsable Logistique : Bernadette FUCHS
Effectif : 12,5 agents

Consécutivement à la réorganisation des Services Généraux, l'année 2010 a été marquée par la centralisation des bons de commande et des ordonnancements, des demandes de travaux par le biais de l'applicatif dédié, l'utilisation du logiciel SOLON pour la passation des marchés.

Le service a aussi accueilli un stagiaire SAM du 17/05/2010 au 14/12/2010.

Matériel

Gestion du Patrimoine

Les Services Généraux sont chargés de la gestion et de l'entretien du patrimoine des immeubles suivants :

- le siège de la CRAM Alsace-Moselle
- le service Prévention et ses circonscriptions (Strasbourg, Metz, Colmar)
- la Direction du Service Médical Régional (Schiltigheim)
- l'Agence Régionale de l'Hospitalisation (ARH) jusqu'au 01/04/2010
- l'ancien bâtiment du CTI Grand Est, rue Achile Baumann à Illkirch-Graffenstaden, jusqu'au 30/06/2010 car cédé à l'UGECAM à compter du 01/07/2010.

Organisation et planification des interventions de l'équipe d'entretien

Trois ouvriers d'entretien qui ont chacun une compétence spécifique en tant que chauffagiste sanitaire, électricien et peintre, assurent des tâches de maintien en l'état de l'ensemble des locaux de la CRAM. Ils assurent, par ailleurs, l'entretien du parc automobile.

Achats

Investissement

La dotation d'investissement allouée au titre de l'exercice 2010 a été fixée à 100 000 €.

Divers aménagements Services Prévention	59 306 €
Matériel de réseau	15 891 €
Divers aménagements rue Lobstein	3966 €
Matériel et outillage	1093 €
Mobilier de bureau	691 €
Achat de logiciel hors PEI	186 €
Matériel de bureau	105 €

Fonctionnement

La dotation annuelle a permis d'assurer dans de bonnes conditions le fonctionnement des infrastructures logistiques et informatiques en place, ainsi que les diverses réparations et actions de maintenance.

Treize marchés ont été réalisés en 2010.

Démarche qualité

Les Services Généraux sont concernés par le suivi des deux processus à savoir :

- Achats
- Mise à disposition et maintenance des ressources logistiques et matérielles.

Gestion de l'accueil-standard-courrier

Nature des documents	Courrier "Entrée"		Courrier "Sortie"	
	2009	2010	2009	2010
Plis ordinaires	31 791	27 530	97 002	100 030
Recommandés	1 248	1 212	3 988	4 444
Colis	347	259	115	120

La fourgonnette qui sert essentiellement à l'acheminement du courrier, a effectué 537 sorties (560 en 2009), pour un total de 6430 Kms (6148 Kms en 2009).

Perspectives

- Traduction des engagements de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) dans le Contrat Pluriannuel de Gestion pour 2010 à 2013, avec une pérennisation de la démarche de développement durable.
- Les Services Généraux sont largement impactés par les travaux engagés dans le cadre du chantier "Logistique" dans la perspective de la fusion CRAM-CRAV et de la création de la CARSAT Alsace-Moselle au 1^{er} janvier 2012.

IMPRIMERIE

Responsable : Gérard STEMPER
Effectif : 8 agents

Faits marquants

En 2010, l'imprimerie a effectué sa 3^{ème} enquête de satisfaction auprès des clients de l'institution (UGECAM, Etablissements de l'Ugecam, CIRFE, ARS, etc) dans le cadre de la démarche qualité.

L'activité

Dans le cadre du rapprochement entre la CRAM et la CRAV, les ateliers d'imprimerie des deux organismes ont assuré des travaux que l'un des ateliers ne pourrait mener à bien dans les délais impartis, notamment en raison d'une charge de travail importante. Ainsi, et dans un esprit de réciprocité, l'atelier de la CRAM a réalisé un certain nombre de travaux pour le compte de la CRAV, préfigurant concrètement la future mise en commun des moyens de production des deux organismes.

Création d'imprimés

391 commandes ont été traitées en 2010 (438 en 2009). Les principaux commanditaires restent : les services de la CRAM, l'UGECAM Alsace, le CIRFE, le CTIGE, l'ARS Alsace, etc.

Impression Offset

L'activité de l'imprimerie en terme de tirages offset est en légère baisse, due au départ de l'ARH et de la fusion des CPAM.

Nombre de tirages Offset

2008	2009	2010
2 472 300	2 285 300	1 930 600

Duplication

Au cours de l'année 2010, le nombre de duplications est passé de 707 850 à 642 855.

Copies couleur

2008	2009	2010
133 197	117 000	158 700

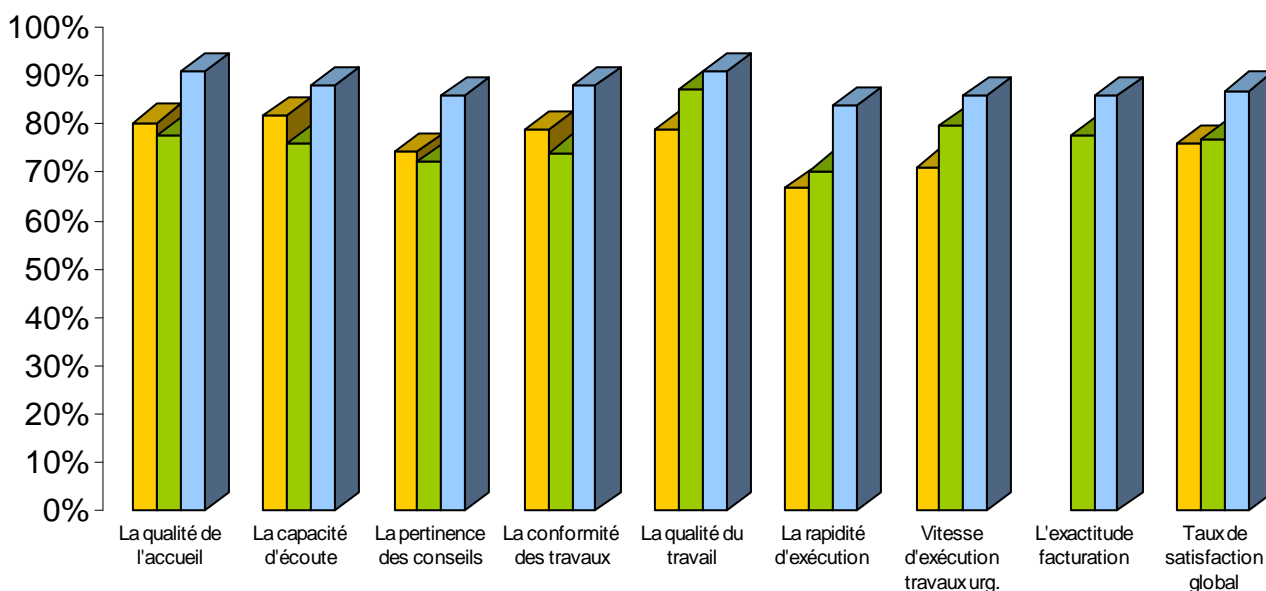
Perspectives

Dans le cadre du développement durable, l'imprimerie continuera à s'impliquer dans les domaines suivants :

- Achat d'enveloppes et de papiers recyclés ou issus de forêts gérées durablement.
- Incitation à l'utilisation des fonctionnalités recto-verso des moyens d'impression.
- Recyclage des consommables des différents copieurs du service.
- Nouveau traitement des déchets chimique de l'imprimerie.

Evolution du taux de satisfaction des clients extérieurs sur les 3 dernières années

■ Taux de satisf 2008 ■ Taux de satisf 2009 ■ Taux de satisf 2010



DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Responsable : Yves Weber
Effectif : 2 agents

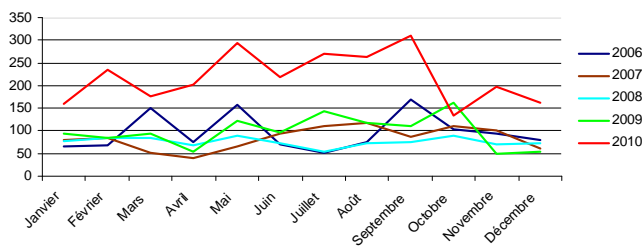
Les faits marquants

- L'Intranet du service documentation a été actualisé dans la perspective de faire évoluer l'offre de service et de renforcer le rôle de la documentation générale dans l'institution.
- La gestion du fonds documentaire du service social régional a été transférée au service documentation.
- Une documentaliste a intégré l'équipe d'auditeurs qualité occasionnels.

L'activité

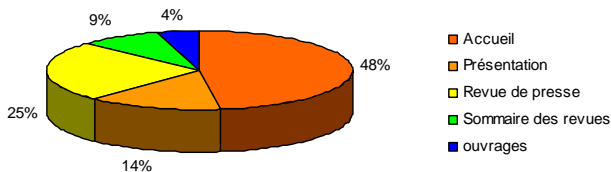
L'intranet

La refonte de l'Intranet du service documentation a généré une hausse importante de son usage si l'on se réfère aux connexions sur la page "Accueil" du service documentation.



Nombre de connexions sur la page d'accueil de la rubrique Documentation	
2006	1161
2007	1004
2008	909
2009	1184
2010	2622

Les principales rubriques consultées



Nombre de connexions par rubrique	
Accueil	2622
Présentation	788
Revue de Presse	366
Sommaire des revues	488
Ouvrages	237

Dans un premier temps, l'accès à l'Intranet du service documentation s'est effectué par la page "Présentation" avant de se faire par la page "Accueil".

La revue de presse électronique est régulièrement utilisée, suivie du sommaire des revues puis des ouvrages.

Le service documentation a développé son fonds d'ouvrages qui a été réuni avec celui du service social en septembre 2010. Les consultations augmentent avec les courriels aux agents les informant des nouvelles acquisitions.

Les autres activités

Le service documentation centralise depuis 2010 toutes les commandes ponctuelles de documents (ouvrages, cartes routières...) émanant des services de la CRAM.

Il gère également les abonnements pour tous les services.

Perspectives

Le travail de refonte de son Intranet, mené par le service documentation, vise à faciliter l'accès des agents à de l'information et aux documents pouvant les intéresser. L'alimentation de l'Intranet et le suivi de son utilisation restent une priorité du service.

Mais l'objectif principal du service documentation est de pouvoir contribuer aux travaux menés dans l'optique de la future CARSAT pour une définition pertinente et cohérente d'offres de services documentaires dans ce cadre.

COMMUNICATION CRÉATION GRAPHIQUE

Responsable : Marianne WELFERT

Effectif : 2 agents

L'activité

Communication externe

- réalisation de supports de communication pour le service social et l'éducation santé
- simulation de mise en place d'une signalétique à l'Espace Prévention de Moselle et élaboration d'une plaquette de présentation de l'Espace Prévention 57
- élaboration du rapport d'activité 2009
- conseils pour la création d'un site internet pour le Régime Local d'Assurance Maladie et relations presse à l'occasion du 15^e anniversaire de l'instance de gestion du Régime Local
- participation à l'organisation de la journée de lancement des cellules locales et régionales sur la prévention de la désinsertion professionnelle (5 mai)
- maintenance du site internet CRAM

Moyenne des connexions au site internet par mois

	2008	2009	2010
Moyenne de connexions par mois	42 713	46 630	53 593
Moyenne de visiteurs uniques par mois	29 988	30 569	36 633

Opérations de mise à jour et de création sur le site internet en 2010 : 1754 modifications ou créations de fichiers (en 2009 : 1448 fichiers modifiés ou créés).

Nombre global de connexions au site internet de la CRAM toutes rubriques confondues : 643 125 connexions en 2010 et plus de 201 millions de Ko téléchargés (559 078 connexions en 2009 et plus de 143 millions de Ko téléchargés).

Communication interne

- élaboration et suivi du plan de communication interne. Le taux de réalisation des actions du plan de communication interne 2010 est de 84,26% (91,58% en 2009 et 83% en 2008).
- contribution à la rédaction, au suivi de réalisation du journal d'entreprise Reflets
- maintenance du site intranet CRAM et formation des documentalistes pour une gestion autonome de la rubrique Documentation de l'intranet.
- implication dans le chantier Communication du projet Objectif Carsat Alsace-Moselle (contribution à l'élaboration du site intranet du projet dès le mois de juin 2010)

Connexions au site intranet CRAM

	2008	2009	2010
Connexions au site intranet	40 685	51 947	49 956
Nombre de pages vues	232 677	292 748	288 666

Opérations de mise à jour et de création sur le site intranet en 2010 : 1082 modifications ou créations de fichiers (1087 modifications ou créations de fichiers en 2009).

La fréquentation globale du site intranet accuse une légère baisse mais qui est liée essentiellement à la baisse des effectifs de la CRAM suite au départ du service DRESMES vers les ARS.

Perspectives

L'année 2010 a été marquée par le démarrage du projet Objectif Carsat Alsace-Moselle 2012. Les services communication CRAM et CRAV ont été parmi les premiers impactés dans la mesure où ils ont contribué, sous la responsabilité du chef de projet Carsat, Thierry Andrieu, à préparer un terrain favorable au fonctionnement des différents chantiers.

Au cours de 2011, le chantier Communication intègre 8 champs d'études et de travaux dont 3 sont liés à la conduite du projet et 5 autres à l'organisation et aux outils de communication dans la future Carsat.

Les groupes de travail Conduite du projet :

- le plan de communication interne du projet,
- la réalisation des outils de communication d'accompagnement,
- l'élaboration d'un plan de communication externe.

Les groupes de travail Organisation et outils de la Carsat :

- l'étude de l'organisation du futur service communication de la Carsat,
- l'adaptation de la charte graphique Carsat (papeterie, signalétique, ...),
- les outils de communication interne de la Carsat (journal d'entreprise, livret d'accueil, ...)
- le cahier des charges du site internet de la Carsat,
- le cahier des charges du site intranet de la Carsat.

CONTENTIEUX

Responsable : Guy CHRISTOPHEL

Effectif : 6 agents

L'activité

- 6 représentations lors des audiences de diverses juridictions.
- Le service assure conventionnellement le suivi des créances des établissements de l'UGECAM d'Alsace. A ce titre, 4959 dossiers de recouvrement sont actuellement en gestion dont 3281 admis en non valeur.
- Stabilisation du nombre de contentieux de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante et de tarification des accidents du travail.

Le recouvrement des créances

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'UGECAM d'Alsace ne transmet plus de nouvelles créances au service contentieux qui continue cependant à assurer la gestion des anciennes affaires.

CREANCES

Reste à recouvrer :

	2008	2009	2010
CRAM	786 973,44 €	736 854,30 €	718 102,84 €
UGECAM	430 539,92 €	404 716,18 €	391 016,33 €

Durant l'exercice écoulé, l'activité du service a permis le classement de 367 dossiers après encaissement d'une somme totale, au titre du principal, de 16 457,33 €.

Le service a, de plus, obtenu le paiement des intérêts légaux, soit 4 353,05 €, des frais et dépens, soit 1 359,27 € et de l'article 700 du Code de Procédure Civile, soit 956,99 € qui ont couvert les dépenses engagées au titre des frais d'huissiers de justice et honoraires d'avocat, soit 1510,75 € pour la CRAM et 4302,14 € pour l'UGECAM.

Les litiges concernant le classement des entreprises et la tarification des accidents du travail

Les employeurs ont la possibilité d'introduire :

- soit un recours gracieux auprès des services de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie et ensuite, le cas échéant, un recours contentieux devant la Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail (CNITAAT).
- soit, directement, un recours contentieux devant la CNITAAT.

TARIFICATION AT

En instance au	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2010
	46	40	22
Saisines en	2008	2009	2010
	18	25	21
TOTAL	64	65	43
Affaires traitées en	2008	2009	2010
- désistements	14	19	8
- infirmées	-	1	1
- confirmées	10	9	14
En instance au	01/01/2009	01/01/2010	01/01/2011
	40	36	20

Les décisions de la CNITAAT (qui statue en premier et dernier ressort) peuvent faire l'objet d'un pourvoi en cassation. 5 affaires sont actuellement pendantes devant cette Cour.

La commission de recours amiable

Elle s'est réunie à 3 reprises pour examiner 23 dossiers d'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante.

Mutualisation des dossiers de contentieux de l'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante

Conformément à nos engagements conventionnels, nous avons procédé, pour le compte des caisses cédantes, au traitement de 52 dossiers durant l'exercice écoulé :

- CRAM Nord-Est : 37 affaires
- CRAM Bourgogne Franche-Comté : 15 affaires

Le contentieux général de la Sécurité Sociale

Ce contentieux est principalement concerné par des affaires d'allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante (Loi n° 98-1194 du 23/12/1998) ainsi que des litiges concernant la répartition ou la charge financière des accidents du travail entre les entreprises de travail temporaire et les entreprises utilisatrices.

Le contentieux prud'homal

Le service a géré au cours de l'exercice écoulé 1 affaire.

La lutte contre les fraudes

Le responsable du service du contentieux représente la CRAM au sein des structures départementales ou régionales en charge de la lutte contre les fraudes (CODAF, Comité de Suivi Départemental, GDR Alsace, Lorraine ...)

Perspectives

Le service a été sollicité dès 2010 pour participer aux travaux du chantier juridique du projet Objectif Carsat Alsace-Moselle 2012 en liaison avec les collègues de la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse.

La cessation de l'activité de recouvrement des créances hospitalières au 01/03/2011 pour le compte de l'UGECAM devrait permettre de recentrer l'activité du service autour de ses métiers en vue de son intégration dans la nouvelle Carsat Alsace-Moselle au 01/01/2012.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsable de projet : Marianne WELFERT



Fin 2010, l'UCANSS a publié le nouveau plan cadre 2011-2014 du développement durable qui s'applique pour les prochaines années aux organismes de Sécurité sociale. Les objectifs de ce nouveau plan ne se mesurent plus seulement en terme de réduction de consommations et de rejets de déchets, mais bien en terme de maîtrise globale des organismes sur les répercussions de leur fonctionnement sur le plan social, environnemental et sociétal.

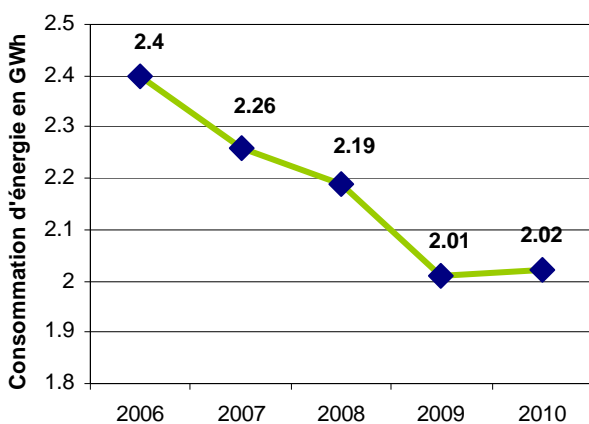
Cette conception plus aboutie du développement durable a induit la mise en place d'une gouvernance globale de la thématique au niveau national mais aussi au niveau local avec la nomination d'un chef de projet Développement durable dès la fin 2010 pour tous les organismes.

L'axe environnemental

La plupart des résultats portent sur les données des bâtiments dont la CRAM est propriétaire, copropriétaire ou locataire, soit 6 sites. L'un des ces 6 sites a été transféré à l'UGECAM Alsace au 1er juillet 2010 (anciens locaux du CTIGE).

L'énergie

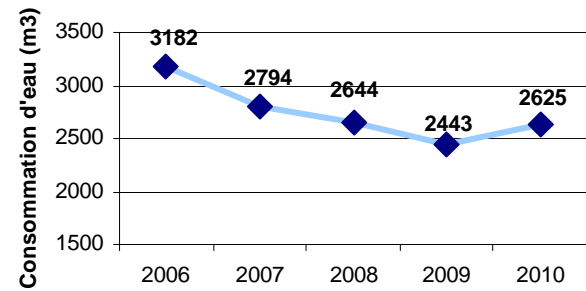
Evolution de la consommation d'énergie 2006 - 2010 : - 15,7%



La consommation globale d'énergie en données corrigées (qui tient compte notamment de la rigueur de la période hivernale) a un peu évolué à la hausse.

L'eau

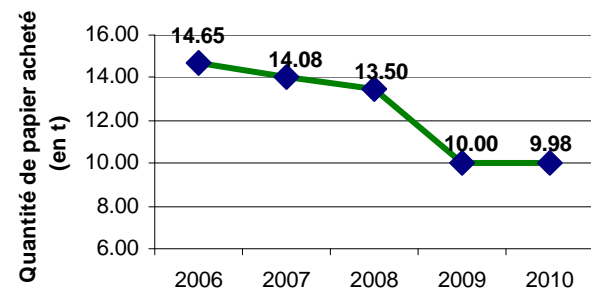
Evolution de la consommation d'eau 2006 - 2010 : - 17,5%



Cette donnée a fait l'objet d'ajustement de mesures entre 2009 et 2010.

Le papier

Evolution de la consommation de papier 2006 - 2010 : - 31,89%

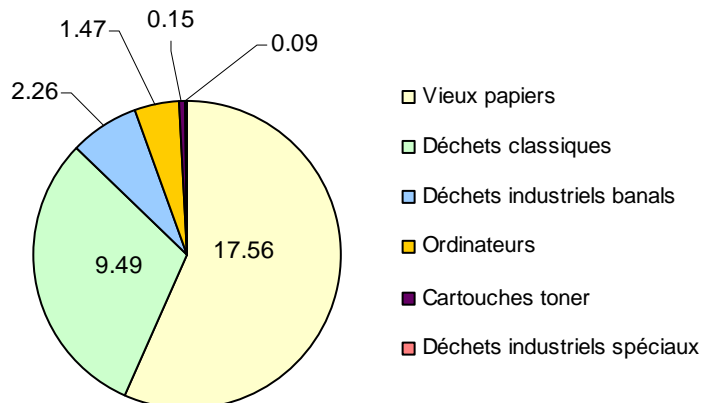


La baisse de consommation de papier semble être parvenue à un seuil. Cette consommation pourrait s'infléchir à la hausse au cours de l'année 2011 en relation avec le projet "Objectif Carsat Alsace-Moselle".

La gestion des déchets

En 2010, un effort particulier a été fait pour recenser plus précisément les déchets produits et identifier plus clairement les circuits de recyclage. La part des déchets classiques (assimilés aux ordures ménagères) est encore trop importante. Les déchets rentrant dans une filière de recyclage spécifique (déchets électriques notamment) ou pouvant présenter un danger pour l'environnement sont cependant identifiés et traités séparément.

Répartition par type de déchets siège CRAM (t) dont 21,53 t dans une filière de recyclage



Le tonnage de vieux papiers a été particulièrement important en 2010 du fait du déménagement du service DRESMES. Le transport de ces vieux papiers vers la filière de recyclage a été confié à une entreprise d'insertion.

Les achats

Nombre de procédures d'achat intégrant des exigences environnementales	2007	2008	2009	2010
	9	32	3	4

Immobilier

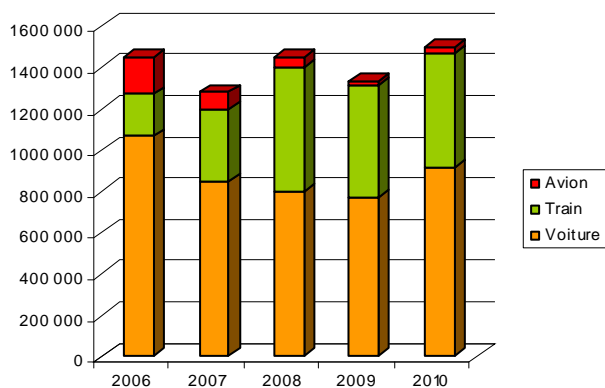
10 projets de réhabilitation exécutés en 2010 intégraient au moins l'une des cibles HQE.

Les transports (déplacements en mission)

69 % des véhicules de service de la CRAM émettent moins de 140g de CO²/km. A l'horizon 2014, le nombre de véhicules propres (émission de moins de 130g de CO²/km) devra atteindre 80% de la flotte.

	2007	2008	2009	2010
Distance parcourue en voiture (véhicules de service et véhicules personnels en mission)	849 984	803 722	773 164	915 622
Distance parcourue en train	344 377	600 867	539 535	558 586
Distance parcourue en avion	86 900	46 872	21 908	27 148

Déplacements en mission selon le moyen de transport



Ces données ont également fait l'objet d'ajustement de mesures entre 2009 et 2010. Les données de déplacements en mission avec des moyens doux (à pied, à vélo...) sont également pris en compte à partir de 2010.

L'axe social

Un certain nombre d'actions ont été menées dans ce domaine, sans être nécessairement identifiées comme une contribution à l'axe social du développement durable.

Diversité et égalité des chances

La mise en oeuvre du protocole d'accord sur l'emploi des seniors a demandé un enrichissement des méthodes de travail dans le domaine des ressources humaines sur les recrutements et sur le suivi des salariés seniors avec la mise en place d'indicateurs propres à ces problématiques.

Quelques résultats 2010

Protocole d'accord sur l'emploi des seniors en 2010	
Entretiens de seconde partie de carrière menés	3
Bilans de compétence + 45 ans	1
Accès à la formation des + de 45 ans (236 agents appartenant à cette tranche d'âge)	148 agents formés 62%
Accompagnement dans les démarches de départ à la retraite	2 agents
Stage de préparation à la retraite	7 participants
Missions de tutorat des agents de + 45 ans	2 tuteurs

La sensibilisation à l'intégration des personnes handicapées ou à leur maintien dans l'emploi est également un sujet qui a été traité en 2010 sous différents aspects : comme une information dans le journal d'entreprise sur les engagements de la CRAM en tant qu'employeur et plus largement sur le rôle de notre organisme dans le domaine de la prévention de la désinsertion professionnelle. A relever pour cette année, l'exemption de paiement pour la CRAM en 2010 de la contribution AGEFIPH pour non respect des quotas de salariés handicapés.

Dans les domaines de l'égalité Hommes/Femmes et sur la mixité, la CRAM reste pour l'instant en attente des protocoles UCANSS correspondants. Une sensibilisation de l'encadrement aux méthodes de recrutement et à la gestion des principes de diversité dans une équipe de travail est cependant considérée comme une priorité.

Santé et bien être au travail

En 2010, les actions en terme de prévention des risques professionnels ont porté en priorité sur le risque routier trajet, les troubles musculosquelettiques liés au travail sur écran et les risques psychosociaux. En mai 2010, les salariés ont contribué pour la première fois au baromètre social institutionnel de l'UCANSS avec un taux de participation de 69%. Dans le cadre de cette enquête, 74% des agents se sont déclarés "tout à fait satisfaits" ou "plutôt satisfaits" de leur travail.

P.RE.C.I d'ALSACE

Pôle Inter-régional de compétence immobilière

Le P.RE.C.I d'Alsace est rattaché techniquement au P.RE.C.I Ile de France et administrativement au Directeur Adjoint de la CRAM d'Alsace et Moselle.

Les faits marquants

L'année a été marquée par :

1. Campagne de Recensement des surfaces utiles des organismes
2. Pour les opérations contractualisées au titre du PIN 2006-2009, le P.RE.C.I a maintenu son assistance auprès des organismes pour le suivi de l'exécution des travaux.

L'activité

Missions nationales permanentes

Suivi de la réalisation des opérations suivantes :

Nature des opérations

- Réaménagement de l'accueil de la CPAM de Strasbourg
- Réaménagement de l'accueil de la CPAM de Sélestat, accès handicapé
- Réaménagement de l'accueil du Centre d'Illkirch
- Réhabilitation complète de UIOSS de Mulhouse

Avis technique :

Différents projets en cours

Missions locales permanentes

Assistance à maîtrise d'ouvrage :

- Mission de conseil technique
- Assistance en gestion et suivi d'opérations immobilières
- Etudes de faisabilité technique et financière

Esquisse - Aménagement des points d'accueil de la CPAM du Haut-Rhin

Perspectives

Assistance des organismes pour actualisation du **Schéma Directeur Immobilier Local (SDIL)** compte tenu des réorganisations liées à la fusion des Caisses en 2010.

Pour les opérations contractualisées planification des opérations et préparations des dossiers pour la délivrance des autorisations de programme avant fin 2011 pour les opérations retenues au PIN 2010/2013 (plan immobilier national), ainsi que la réalisation des calendriers des opérations autorisées pour suivi.

Campagne de Recensement des surfaces utiles des organismes.

ACAATA : Allocation de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante	CNAVTS : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Travailleurs Salariés
ACD-CMR : Agents chimiques dangereux - Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction	CNES&ST : Conseil National pour l'Enseignement en Santé et Sécurité au Travail
ACST : Association de Conseil en Santé au Travail	CNITAAT : Cour nationale de l'incapacité et de la tarification de l'assurance des accidents du travail
ADIL : Agence départementale d'information sur le logement	CNPI : Centres nationaux de production informatique
AE : Ateliers Equilibre	CNRACL : Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales
AES : Actions d'Education pour la Santé	CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
AFIM : Association Française des Ingénieurs de Maintenance	CODERPA : Comité départemental des retraités et personnes âgées
AFS : Aide Financière Simplifiée	CODES : Comité départemental d'éducation pour la santé
AGAPrév : Système d'information des services prévention des CRAM	COG : Contrat d'objectifs et de gestion
AISS : Association Internationale de Sécurité Sociale	COTRIM : Comité technique régional de l'information médicale
AJC Pro : Accompagnement des Jeunes à la Conduite Professionnelle	CPG : Contrat pluriannuel de gestion
ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail	CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
ANSEC : Animateur sécurité	CPP : Commission Paritaire Permanente
ANSP : Agence Nationale des Services à la Personne	CRAT-MP : Commission Régionale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelle
AOR : Appel d'offre régional aux promoteurs d'actions d'éducation santé	CRAV : Caisse régionale d'assurance vieillesse
APA : Allocation personnalisée à l'autonomie	CRES : Collège régional d'éducation pour la santé
APR : Action pilote régionale	CRRPR : Comité Régional de Prévention des Risques Professionnels
ARACT : Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail	CRRMP : Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles
ARDH : Aide au retour à domicile après hospitalisation	CSPS : Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé
ARS : Agence Régionale de Santé	CTIGE : Centre de traitement informatique du Grand-Est
AST : Alsace Santé au Travail	CTN : Comité Technique National
AT : Accident du travail	CTR : Comité Technique Régional
ATM : Accident du Travail Mortel	DADS : Déclarations Annuelles des Données Sociales
BREX : Base Régionale des Etablissements sous uniX	DAT : Déclaration d'Accident du Travail
BTP : Bâtiments Travaux Publics	DAT I : Dispositif d'Alerte pour Travailleurs Isolés
BTS : Brevet de Technicien Supérieur	DEOI : Division des études d'organisation et de l'informatique
CA : Conseil d'Administration	DG : Dotation globale
CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité	DGO : Document général d'orientation
CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment	DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail	DIUST : Diplôme InterUniversitaire de Santé au Travail
CAT : Commission des Accidents du Travail (CNAMTS)	DRASS : Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
CBUM : Campagne Bon Usage du Médicament	DRESMES : Division des relations avec les établissements sanitaires et médico-sociaux
CCAS : Centre communal d'action sociale	DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie et de la REcherche
CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie	DRP : Direction des risques professionnels (CNAMTS)
CCPP : Centre de Consultation des Pathologies Professionnelles	DRSM : Direction régionale du service médical
CDAG : Centre de dépistage anonyme et gratuit	E2P : Ergonomie Pathologies Professionnelles
CFA : Centre de Formation d'Apprentis	EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
CFDT : Confédération française démocratique du travail	ENIM : Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz
CFE : Centre de Formalités des Entreprises	EPRD : Etat prévisionnel des recettes et dépenses
CFE-CGC : Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres	ERD : Espace Régional de Documentation Education santé
CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens	ETP : Equivalent temps plein
CGPME : Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises	ETT : Entreprises de Travail Temporaire
CGT : Confédération générale du travail	EUROGIP : Groupement de l'Institution Prévention de la Sécurité sociale pour l'EUROpe
CHSCT : Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail	FAF : Fonds assurance formation
CICF : Chambre des Ingénieurs Conseils de France	FBTP : Fédération du Bâtiment et des Travaux publics
CIF : Congé individuel de formation	FFB : Fédération Française du Bâtiment
CIMPE : Centre Interrégional de Mesures Physiques de l'Est	FNPEIS : Fonds national de prévention, d'éducation et d'information santé
CIRFE : Centre Interrégional de Formation de l'Est	FO : Force ouvrière
CISSCT : Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail	GAP : Gestion administrative du personnel
CLARICE : Classeur d'aide à l'évaluation du risque chimique en entreprise	GHM : Groupe homogène de malades
CLIC : Centre local d'information et de coordination gérontologiques	GIR : Groupe Iso-Ressources
CLST : Conception des Lieux et des Situations de Travail	GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et compétences
CMA : Chambre des Métiers d'Alsace	GRSP : Groupement régional de santé publique
CMR : Cancérogènes Mutagènes Toxiques pour la Reproduction	GSC : Gestion de suivi de clientèle
CNAMTS : Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés	HAD : Hospitalisation à domicile
	HUS : Hôpitaux universitaires de Strasbourg
	INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité
	INSA : Institut National des Sciences Appliquées

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
IREPS : Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
IPRP : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
ISO : Organisation internationale de normalisation
IUSTE : Institut Universitaire Santé Travail Environnement
LICE : Laboratoire interrégional de chimie de l'Est
MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
MEDEF : Mouvement des entreprises de France
MEEDDM : Ministère de l'Energie, de l'Environnement, du Développement Durable et de la Mer
MEI : Maintenance des équipements industriels
MGEN : Mutuelle générale de l'éducation nationale
MIGAC : Missions d'intérêt général et d'aide à la contractualisation
MMH : Maîtrise Médicalisée à l'Hôpital
MOE - MOA : Maîtrise d'œuvre - Maîtrise d'ouvrage
MP : Maladie Professionnelle
MSA : Mutualité Sociale Agricole
OARA : Opération d'Aide à la Réalisation d'Avant-projet
OPPBTP : Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics
OQN : Objectifs quantifiés nationaux
OQOS : Objectifs quantifiés de l'offre de soins
ORST : Observatoire Régional de la Santé au Travail
PAPA : Plan de préservation de l'autonomie des personnes âgées
PAR : Programme d'actions régionales
PAT : Prévention Accident Travail
PCH : Prestation de compensation du handicap
PDASR : Plan Départemental d'Actions de la Sécurité Routière
PDITH : Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés
PDP : Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PEI : Plan d'Équipement Informatique
PIN : Plan Immobilier National
PLACAIR : Plan comptable annoté inter-régimes
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PMI : Protection maternelle et infantile
PML : Plan de maîtrise local
PMS : Plan de maîtrise socle
PMSI : Programme de médicalisation des systèmes d'information
PNAC : Plan national d'actions concertées
PRAP : Prévention des Risques liés aux Activités Physiques
PRECI : Pôle interrégional de compétence immobilière
PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
PRIICE : Programmes régionaux et interdépartementaux d'inspection, de contrôle et d'évaluation
PRISMES : Outil d'analyse budgétaire des établissements médico-sociaux
PROSUR : "Un projet d'entreprise : la route plus sûre"
PRSP : Plan régional de santé publique
PRST : Plan régional de santé au travail
PSPH : Participant au service public hospitalier
RPMI : Réseau national de ressources pédagogiques de maintenance industrielle
RPS : Risques psychosociaux
RRP : Risque routier professionnel
RSI : Régime social des indépendants
SAE : Statistiques d'activité et équipements des hôpitaux et cliniques
SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SDIL : Schéma Directeur Immobilier Local
SGE-TAPR : Système de Gestion des Employeurs - Tarification Prévention
SIRENE : Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements
SiST : Service interentreprise de Santé au Travail
SILES : Système d'information lorrain en éducation santé
SMS : Systèmes Management de la Santé-Sécurité au travail
SNIIRAM : Service national d'information inter-régime de l'Assurance Maladie
SGE-TAPR : Système de Gestion des Employeurs - Tarification Prévention
SIRENE : Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et des Établissements
SiST : Service interentreprise de Santé au Travail
SILES : Système d'information lorrain en éducation santé
SMS : Systèmes Management de la Santé-Sécurité au travail
SNIIRAM : Service national d'information inter-régime de l'Assurance Maladie
SNIREP : Données financières des établissements de soins privés et médico-sociaux
SPS : Sécurité Protection de la Santé
SREPS : Schéma régional d'éducation et de prévention santé
SROS : Schéma régional d'organisation sanitaire
SSR : Soins de suite et de réadaptation
SST : Sauveteur secouriste du travail
T2A : Tarification à l'activité
TASS : Tribunal des affaires de sécurité sociale
TDS : Transfert de Données Sociales
TMS : Troubles Musculo Squelettiques
TPE : Très Petite Entreprise
UCANSS : Union des Caisses Nationales de Sécurité Sociale
UDAF : Union départementale des associations familiales
UDS : Université de Strasbourg
UGEAM : Union de gestion des établissements des caisses d'assurance maladie
UIBR : Union des Industries du Bas-Rhin
UIOSS : Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale
UIMM : Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie
UPA : Union professionnelle artisanale
VUL : Véhicule Utilitaire Léger